

Guide de
lecture de

RESSOURCES MONDIALES

2005



Richesse des Pauvres

Gérer les écosystèmes pour combattre la pauvreté



THE WORLD BANK



WORLD RESOURCES
INSTITUTE

Guide de
lecture de

RESSOURCES MONDIALES 2005

RAPPORT SUR LES RESSOURCES MONDIALES

Gregory Mock, Editeur en chef
Peter Whitten, Directeur d'édition
Emily Cooper, Assistante de recherche
Carolina de Rosas, Coordinatrice de revue
Dennis Gadel, Stagiaire

Daniel Tunstall, Directeur du Programme Information globale
Norbert Henninger, Directeur adjoint du Programme Information globale
Antonio LaViña, Professeur Senior
Hyacinth Billings, Directeur de Publication
Lori Han, Conseiller de Production

DONNÉES, CARTES, ET GRAPHIQUES

Amy Cassara, Associé senior
Daniel Prager, Analyste de recherche
Janet Nackoney, Responsable du Labo SIG
Robert Soden, Assistant de recherche
Rajiv Sharma, Stagiaire
Brianna Peterson, Stagiaire

AUTEURS DE CONTRIBUTIONS

Emily Cooper
Polly Ghazi
Karen Holmes
Karin Krchnak
Yumiko Kura
Antonio LaViña
Daniel Prager
Paul Steele
Wendy Vanasselt
John Virdin

COMITÉ DE RÉDACTION DE RESSOURCES MONDIALES 2005

Robert SanGeorge
David Jhirad
Allen Hammond
Philip Angell

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Programme des Nations-unies pour le développement

Olav Kjørven
Charles McNeill

Programme des Nations-unies pour l'environnement

Marion Cheatle
Jacquie Chenje
Mirjam Schomaker (consultant)

Banque mondiale

James Warren Evans
Kirk Hamilton

Institut des ressources mondiales (WRI)

David Jhirad
Robert SanGeorge

PARTENAIRE ADDITIONNEL

UNEP/GRID-Arendal

Steinar Sørensen
Otto Simonett
Christian Nellemann
Philippe Rekacewicz
Marianne Fernagut
Luana Karvel
Morten Wasstøl

CONSEILLERS

Jon Anderson, Agence des États-unis pour le développement international
Anna Ballance, Département du Royaume uni pour le développement international
Jill Blockhus, Banque mondiale
Jan Bojō, Banque mondiale
Owen Cylke, World Wildlife Fund
Peter Hazelwood, Programme des Nations-unies pour le développement
Timothy Kasten, Programme des Nations-unies pour l'environnement
Ashok Khosla, Development Alternatives
Onesmus Mugenyi, Advocates Coalition for Development and Environment
Urvashi Narain, Resources for the Future
Frances Seymour, Institut des ressources mondiales
Priya Shyamsundar, Banque mondiale
David Smith, Programme des Nations-unies pour l'environnement
Paul Steele, Département du Royaume-uni pour le développement international

DESIGN

Barbieri and Green

TRADUCTION FRANÇAISE

André Bassolé, CERPINEDD

GUIDE DE LECTURE DE

RESSOURCES MONDIALES 2005

Richesse des Pauvres

Gérer les écosystèmes pour
combattre la pauvreté

Programme des Nations-unies pour le développement

Programme des Nations-unies pour l'environnement

Banque mondiale

Institut des ressources mondiales



L’Institut des ressources mondiales – WRI – souhaite exprimer sa reconnaissance à trois organisations dont le soutien a été indispensable à l’aboutissement de la publication de “*Ressources mondiales 2005*”:



**Ministère des Affaires
étrangères des Pays-Bas**



**Agence Suédoise de
coopération internationale
pour le développement**



**Agence des États-Unis pour le
développement international**

Guide de lecture de “Ressources mondiales 2005”: Richesse des pauvres – gérer les écosystèmes pour combattre la pauvreté

En cas de citation, bien vouloir mentionner: L’Institut des ressources mondiales (WRI), en collaboration avec le Programme des Nations-unies pour le développement, le Programme des Nations-unies pour l’environnement, et la Banque mondiale, 2005. *Guide de lecture de “Ressources mondiales 2005”: Richesse des pauvres – gérer les écosystèmes pour combattre la pauvreté*. Washington, DC: WRI

Publié par

World Resources Institute
10 G Street, NE
Suite 800
Washington, DC 20002

© 2005 World Resources Institute

La série “Ressources mondiales” est produite grâce à la collaboration de quatre organisations: le Programme des Nations-unies pour le développement, le Programme des Nations-unies pour l’environnement, la Banque mondiale, et l’Institut des ressources mondiales (WRI). Les points de vue exprimés dans cet ouvrage sont ceux des auteurs de contributions, et ne reflètent pas nécessairement la position des conseils d’administration des organisations ci-dessus ou celles des gouvernements de leurs États membres.

La présente littérature peut être reproduite avec l’autorisation écrite de l’Institut des ressources mondiales - WRI.

ISBN 1-56973-624-3

Le rapport complet, y compris les tableaux de données sont accessibles en ligne, à l’adresse: <http://www.wri.org>

Le rapport complet peut être acquis en ligne à l’adresse: <http://wristore.com>

LES RICHESSES DE LA NATURE AU SERVICE DES PAUVRES

AVANT-PROPOS

L'EXTRÊME PAUVRETÉ EST UN OBSTACLE COLOSSAL À LA CONCRÉTISATION

des rêves et des aspirations profondes des hommes dans chaque nation. Même après cinq décennies d'efforts en appui au développement et à la croissance, l'ampleur de la pauvreté nous fait toujours tressaillir. Près de la moitié de la population mondiale vit avec moins de 2 dollars par jour; Plus d'un milliard d'individus vivent avec moins de 1 dollar par jour ou même moins. Une pauvreté d'une telle ampleur se répercute par delà les frontières de tout pays ou région pris individuellement, et affecte notre bien-être à tous.

La publication de "Ressources mondiales 2005" intervient à un moment particulièrement critique. L'économie de nombreux pays en développement connaît une croissance rapide depuis plusieurs années. Cette croissance nous a fait prendre conscience de deux réalités criardes: dans la plus grande portion de ces pays, la croissance a extirpé des millions de personnes de l'extrême pauvreté; mais le prix que ces nations payent en terme de dégradation accélérée de leurs ressources naturelles est alarmant.

Dans le même temps, un certain nombre d'événements clés ont eu lieu au cours de cette année 2005 qui permettent de mieux nous concentrer sur l'avenir. Au cours du sommet du G-8 en Écosse, l'attention accordée à la question de la pauvreté mondiale, particulièrement en Afrique, a été inhabituelle à cause de son acharnement sur la pauvreté et du fait de reconnaître l'étendue des conséquences de cette même pauvreté.



Au cours du printemps de cette année 2005, l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM), une évaluation internationale de la santé des écosystèmes de la planète, publiait le premier d'une série de rapports après cinq années d'études intenses. Les conclusions de l'EM sonnent l'alarme sur l'avenir, mais elles contiennent également en elles-mêmes un cadre destiné à relever les défis que nous avons créés pour nous-mêmes.

L'EM a, au-delà de toute considération, mis à nu la dégradation que nous avons causée aux écosystèmes de la planète. En même temps l'EM a démontré de manière irrévocable que nous pouvons mieux gérer ce capital commun, et ce faisant, sécuriser ses bénéfices pour le futur.

Ressources mondiales 2005 s'intéresse à des propositions toutes simples :

- La croissance économique est le seul moyen réaliste d'extirper les pauvres du monde en développement de l'extrême pauvreté; mais la capacité des pauvres à contribuer à la croissance économique doit être renforcée s'ils doivent avoir part au partage de ses retombées.
- Les blocs de construction nécessaires pour bâtir une stratégie de croissance favorable aux pauvres commencent par les ressources naturelles. Celles-ci constituent la base dont dépendent actuellement la grande majorité des pauvres pour leur existence fragile, mais sur laquelle ils ont peu de contrôle, et donc sur laquelle ils ne peuvent exercer une pleine intendance.
- Le rôle de la gouvernance – une gouvernance transparente avec obligation de rendre compte – est capital pour l'incitation à une croissance favorable aux pauvres, et essentiel pour garantir que le moteur de cette croissance, à savoir la richesse des ressources naturelles, est géré de manière sage.

Il existe un certain nombre de certitudes qui nous sont connues. Nous savons que la grande majorité des pauvres dans le monde sont concentrés dans les zones rurales. Ils dépendent des espaces de culture, de la forêt, et de l'eau – dans des écosystèmes – comme moyens d'existence. Ces écosystèmes procurent la base d'un capital naturel que les pauvres des zones rurales peuvent exploiter pour le démarrage d'un processus de création de richesse qui les propulsera au-delà de la subsistance dans le courant majeur des économies nationales – mais uniquement dans les circonstances requises.

Si le capital en ressources naturelles n'est pas géré pour le long terme, s'il est exploité et pollué pour des intérêts à court terme, il ne procurera jamais le carburant du développement économique à l'échelle requise pour soulager de la pauvreté.

Et c'est ce qui arrive aujourd'hui, comme l'a montré de manière dramatique l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire. Si les écosystèmes du monde représentent le capital naturel de la

planète, nous avons baissé le niveau de ce capital à un rythme alarmant au cours des dernières décennies. Au cours des 50 dernières années, nous avons imprimé des changements au niveau des écosystèmes de manière plus accélérée qu'à tout autre moment de l'histoire de l'humanité, principalement pour satisfaire une demande croissante en nourriture, en eau douce, en bois d'œuvre, et en fibre.

Les changements ne se sont pas opérés sans contrepartie positive. L'accroissement qui en a résulté en nourriture, fibre et autres services, a contribué à accroître le bien-être de l'homme. Toutefois, les gains dans ce domaine sont inégalement répartis, et les pauvres en ont le plus souvent supporté les coûts associés.

Au fur et à mesure de la croissance de la population et des économies, la pression sur les écosystèmes s'accroîtra inexorablement. Mieux, grâce à l'EM, nous comprenons, en des termes que même le plus éminent économiste ou banquier peut apprécier, la valeur économique de notre compte de capital naturel. Et tout comme le banquier ou l'économiste, nous comprenons à présent qu'il nous faut gérer ce compte de capital – un fonds fiduciaire si vous voulez – de manière à ce que, non seulement il couvre nos besoins d'aujourd'hui, mais aussi ceux des générations futures.

Cet ouvrage enseigne qu'une telle administration de la nature est aussi un moyen efficace de combattre la pauvreté. Lorsque des ménages pauvres améliorent leur mode de gestion des écosystèmes locaux – que ce soit les pâturages, la forêt ou les zones de pêche – la productivité de ces systèmes augmente. Lorsque cela se conjugue à un contrôle plus prononcé sur ce capital naturel, par l'entremise de droits de propriété plus marqués, et une implication plus étendue aux institutions locales, les pauvres peuvent appréhender l'augmentation de la productivité comme un accroissement de revenus. Avec des revenus d'origine environnementale accrus – ce que nous appelons *revenus de l'environnement* – les familles pauvres connaissent une alimentation et une santé meilleures, et amorcent l'accumulation d'un capital. En d'autres termes, ils entament le voyage hors du champ de la pauvreté.

Il y a un certain temps que nous savons que la croissance économique, croissance qui se traduit par une extension de la disponibilité d'opportunités, est nécessaire à tout effort permanent de réduction de la pauvreté. Mais la qualité de cette croissance est capitale si on veut que ses avantages économiques soient étendus aux pauvres. Une croissance profitable aux pauvres basée sur une exploitation durable du capital de ressources naturelles demande un changement profond de gouvernance. Les rapports "*Ressources mondiales 2002*" à "*2004*" ont démontré que les décisions les plus sages et les plus équitables relatives à l'utilisation des ressources naturelles sont celles prises de manière ouverte et transparente. Les personnes les plus affectées par de telles décisions doivent avoir un accès total à l'information y relative et bénéficier de la possibilité d'y participer.

Un changement de gouvernance doit nécessairement comporter des réformes qui procurent aux plus pauvres une réelle prise en main de leur avenir. Les questions de régimes fonciers, de responsabilité vis-à-vis des ressources communes, de contrôle et de redevabilité – le fait de devoir rendre compte dans l'exercice du pouvoir – doivent être réglées d'une manière qui reconnaisse et catalyse le rôle des intérêts propres, individuels et collectifs liés à la gestion des ressources naturelles dans la vision d'un capital de long terme.

Doivent être inclus dans ces réformes, un mandat clair visant à mettre fin à la corruption, qui oppresse particulièrement les pauvres. La corruption des fonctionnaires, les arrangements autour de droits acquis ou d'intérêts partisans, et l'exploitation des ressources naturelles pour le bénéfice immédiat d'une minorité, créent un environnement favorable à la violation des droits des pauvres sur les ressources et à l'impossibilité d'une croissance florissante au profit de ces mêmes pauvres.

La mise en service d'institutions libres et non corrompues dans les pays en développement constitue un catalyseur qui nous aidera à remporter la victoire sur ces deux défis inextricablement liés: l'éradication de l'extrême pauvreté et la gestion de notre capital naturel en vue de subvenir aux besoins du futur.

Accès au capital naturel en vue de créer de la richesse, contrôle et exercice de responsabilité sur ce capital, information et technologie simple rendant ce contrôle utile et productif, et capacité pour les pauvres d'atteindre des marchés qui les projettent dans l'économie mondiale, sont les outils à disposition. Les retombées pour les pays qui adoptent ces outils sont la perspective d'un avenir beaucoup mieux que le vécu actuel, et une stabilité sociale basée sur le choix, l'accès, et l'opportunité économique.

L'atteinte de ces objectifs n'interviendra pas sans un prix à payer pour les pays développés, mais c'est un prix que ces derniers devraient avoir hâte de payer compte tenu des retombées attendues. Les programmes d'aide devront être mieux ciblés et redevables. Le commerce libre devra signifier exactement cela. Les prix, quotas d'importation, et subventions agricoles devront subir des modifications, être réduits à leur plus simple expression, ou supprimés, afin que la promesse d'une vie meilleure qui prend naissance dans une ferme en Afrique Centrale ne soit pas réduite à néant sur les quais de l'Europe, du Japon ou des États-Unis.

Considérer les conséquences de l'inaction ou des actions inopportunes: c'est la pauvreté continue. Les ravages insoupçonnés de maladies dont on peut se protéger. Des générations perdues dont nous sommes privés des talents et des promesses. L'épuisement de ressources vitales pour notre avenir. Et la corrosion sociale née d'inégalités et d'une instabilité politique que des frontières nationales ne peuvent plus contenir.

Beaucoup de ce qui est demandé dans ce tout dernier rapport est contenu dans les Objectifs du millénaire pour le développement adoptés par les Nations-unies en l'An 2000, et faisant l'objet d'engagement de la part des nations les plus riches du monde. *Ressources mondiales 2005* nous montre combien une gestion des écosystèmes au profit des pauvres est essentielle à l'atteinte de ces OMD.

Ce que *Ressources mondiales 2005* développe comme argument de manière éloquente et sans équivoque est que la voie devant nous est plus claire qu'elle ne l'a jamais été. Le Rapport présente une panoplie d'exemples à adopter et à répliquer, démontrant comment les nations peuvent soutenir une approche ascendante à la croissance en milieu rural qui commence naturellement par le capital déjà à la disposition des pauvres. Nos connaissances actuelles sont largement supérieures à ce qu'elles étaient au moment du sommet de Rio en 1992. Nous connaissons la folie qui consiste à étendre l'aide sans les outils qui permettent d'en faire bon usage, à accorder une annulation de la dette sans une gouvernance améliorée, à stimuler la production sans garantir l'accès aux marchés. Et nous connaissons le potentiel des écosystèmes pour la réduction de la pauvreté. Délivrer des résultats par l'exploitation de ce potentiel peut permettre à la générosité de la nature de se transformer en richesse pour les pauvres. Jamais auparavant nous n'avons eu autant de possibilités en jeu, et en aucun moment nous n'avons été autant en mesure de réagir.

Kemal Dervis
Administrateur
Programme des Nations-unies pour le développement

Klaus Töpfer
Directeur Exécutif
Programme des Nations-unies pour l'environnement

Ian Johnson
Vice-président de la Banque mondiale
pour un Développement écologiquement et socialement durable.

Jonathan Lash
Président
Institut des ressources mondiales

Pour beaucoup parmi les 1,2 milliard de personnes vivant dans un état de pauvreté sévère, la nature a toujours constitué un cordon ombilical au quotidien – un capital pour ceux qui ont peu d'alternatives pour les autres types de ressources matérielles.



LA RICHESSE DES PAUVRES

LES ÉCOSYSTÈMES SONT – OU PEUVENT ÊTRE – LA RICHESSE DES PAUVRES.

Pour beaucoup parmi les 1.1 milliard de personnes vivant dans un état de pauvreté sévère, la nature constitue un cordon ombilical au quotidien – un capital pour ceux qui ont peu d’alternatives pour les autres moyens matériels. Ceci est particulièrement vrai pour les pauvres en milieu rural, qui constituent les trois quarts de tous les ménages pauvres à travers le monde. Le prélèvement des produits de la forêt, des zones de pêche, et des champs de culture constituent la principale source de revenu en milieu rural, et un refuge lorsque les autres sources d’emploi sont ébranlées. Cependant les programmes de réduction de la pauvreté manquent souvent de prendre en compte le lien étroit qui existe entre l’environnement et les moyens d’existence des pauvres en milieu rural. Par conséquent le potentiel des écosystèmes dans toute son ampleur, en tant que capital de création de richesses pour les pauvres – et non pas tout juste comme un mécanisme de survie – demande encore à être efficacement exploité.

La thèse développée par *Ressources mondiales 2005* est que le revenu provenant des écosystèmes – que nous appelons *Revenu de l’environnement* – peut agir comme un tremplin fondamental vers la responsabilisation économique ou l’auto-prise en charge des pauvres en milieu rural. Cela exige des pauvres une gestion des écosystèmes de manière à leur garantir une productivité stable dans le temps. Des écosystèmes productifs, voilà la base d’un flux durable de revenus de la nature.

Mais pour que les pauvres exploitent ces revenus, ils doivent être capables de profiter des bénéfices d’une bonne intendance de ces mêmes ressources. Malheureusement, les pauvres occupent rarement une telle position d’autorité vis-à-vis des ressources naturelles. Une gamme d’échecs dans la gouvernance entrent généralement en ligne de compte: absence de propriété légale et d’accès aux écosystèmes, marginalisation politique, et exclusion du circuit de prise de décision qui affecte le mode de gestion de ces mêmes écosystèmes. Si on ne fait pas face à ces échecs, il y a peu de chances d’utiliser le potentiel économique des écosystèmes pour réduire la pauvreté en milieu rural. En d’autres termes, libérer la richesse de la nature pour réduire la pauvreté exige à la fois une meilleure gestion des écosystèmes et une meilleure gouvernance.





La Nature, le Pouvoir et les Pauvres

Le but de ce rapport est de souligner le rôle vital des écosystèmes et de leur gouvernance – gouvernance de la nature et du pouvoir – dans le processus de réduction de la pauvreté. La question centrale que pose le rapport est la suivante: qui contrôle les écosystèmes, et comment ce contrôle peut-il être reconfiguré de manière à permettre aux pauvres de faire usage de leur capital de la nature comme sources durable de création de richesse, comme support de responsabilisation politique, et comme avenues d’insertion des pauvres dans les économies nationales et l’économie mondiale?

Rendre la gouvernance plus favorable aux pauvres signifie s’attaquer aux questions de droits de propriété, d’accès à l’information et à la prise de décision, de représentation adéquate, de transparence institutionnelle, et d’équité dans le partage des coûts et des bénéfices de gestion des ressources. Tout ceci constitue des aspects de la *Gouvernance démocratique* – prise de décision qui respecte les droits et les besoins de ceux qui dépendent des ressources pour vivre. Pour les pauvres, la gouvernance démocratique est la porte vers l’équité et un des éléments de l’édifice de la durabilité.

La fusion de la gestion des écosystèmes et de bonne gouvernance est également nécessaire pour l’atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement, jeu de huit cibles adoptées par la communauté internationale en 2000 en vue de résoudre le problème de la pauvreté dans le monde. En tant que substratum sur lequel reposent les moyens d’existence du monde rural, les écosystèmes sont au cœur du progrès réel vers la santé, la nutrition, l’assainissement et les cibles environnementales incrustées dans les Objectifs du millénaire pour le développement. En effet, sans une responsabilisation des pauvres de manière à leur permettre de gérer de manière consciencieuse leur environnement en vue de gains économiques, nous ne saurions prêter attention efficacement à la pauvreté en milieu rural dans ses multiples dimensions.

DÉFINITION DES ÉCOSYSTÈMES ET DE LA GOUVERNANCE

Un écosystème est une communauté d’organismes en interaction et l’environnement physique dans lequel ils vivent. Comme écosystèmes nous connaissons la forêt, la prairie, les zones humides, le désert, les récifs coralliens, les fleuves, les estuaires, et autres environnements vivants qui nous entourent. Ils comprennent en outre les fermes, les pâturages, les prairies – appelés collectivement systèmes agroécologiques – qui assurent notre alimentation. Ils constituent les moteurs vivants de la production de la planète, procurant les biens et les services – air, nourriture, fibre, eau, commodités esthétiques, et valeurs spirituelles – qui rendent la vie possible pour les riches aussi bien que pour les pauvres.

Dans *Ressources mondiales 2000-2001: Peuples et Écosystèmes – la toile de vie en péril* [World Resources 2000-2001: People and Ecosystems – The fraying web of life] les menaces aux écosystèmes mondiaux ont été explorées et l’accent a été mis sur le besoin d’adopter une “approche écosystème” pour la gestion de l’environnement. Exploiter le rapport en ligne à l’adresse : <http://www.wri.org>

La Gouvernance est l’exercice de l’autorité – les décisions, règlements, et leur mise en oeuvre qui déterminent comment nous devons agir et qui en profitera. Elle comprend les lois, les institutions (telles que les agences gouvernementales ou les conseils villageois) et les processus de prise de décision qui incarnent cette autorité. **La gouvernance démocratique** implique la participation des gouvernés dans le processus de prise de décision – soit directement, soit à travers leurs représentants, soit par les deux.

Dans *Ressources mondiales 2002-2004 : décisions pour la planète Terre – Équilibre, Voix et Pouvoir*, il a été montré comment les conditions et la qualité de la gouvernance influençaient nos décisions environnementales, et il a été démontré avec insistance comment la bonne gouvernance qui garantit une représentation adéquate, un accès à l’information, et une participation publique, était cruciale pour une gestion durable et équitable des écosystèmes. Accéder au rapport en ligne à l’adresse : <http://www.wri.org>

Dans *Ressources mondiales 2005*, nous développons l’argument selon lequel une gestion prudente des écosystèmes, soutenue par une gouvernance favorable aux pauvres, peut réduire la pauvreté. Sans une attention à la question de la pauvreté, le but du développement durable se met hors de portée.

Faire le lien entre Écosystèmes, Gouvernance et Pauvreté

La gestion des écosystèmes, la gouvernance démocratique et la réduction de la pauvreté sont chacune un élément essentiel de la croissance économique durable. De plus, ces éléments sont inextricablement liés. Plus de 1.3 milliard de personnes sont dépendantes des zones de pêche, de la forêt, et de l’agriculture pour s’assurer un emploi – soit près de la moitié de tous les postes d’emploi au niveau mondial. Cette dépendance des moyens d’existence des systèmes naturels n’est nulle part ailleurs plus importante que dans le milieu de la pauvreté rurale. (voir tableau

1.1.) En Afrique, plus de sept pauvres sur dix vivent en milieu rural, la plupart étant engagés dans des activités dépendantes des ressources, telles que les activités fermières à petite échelle, la production animale, la pêche, la chasse, les activités minières artisanales, et la coupe du bois. Cette production à petite échelle contribue pour un pourcentage appréciable au PIB de nombreuses nations Africaines.

Des choix empreints de sagesse relatifs à l'utilisation des ressources naturelles et une redistribution des bénéfices et des coûts liés à l'environnement sont au cœur de la maximisation de la contribution des richesses naturelles d'une nation à son développement économique et social. De nombreuses régions parmi les plus pauvres au monde sont cependant également les moins démocratiques. Cela signifie que l'essentiel de leurs richesses naturelles est typiquement détourné des communautés de condition pauvre sous l'effet de la corruption, de la mauvaise gestion, et du trafic d'influence. Ce n'est pas un fait du hasard si les principes démocratiques fondamentaux tels que la transparence, la participation publique, le devoir de rendre des comptes – la redevabilité – et la séparation des pouvoirs en pouvoir législatif, judiciaire et exécutif, sont souvent absents des pays en développement frappés de la pauvreté la plus sévère.

De nombreuses personnes dans les pays en développement sont de ce fait non seulement pauvres, mais également sans voix. Directement dépendantes des ressources naturelles, elles ont non seulement peu à dire à propos de la manière dont ces ressources sont utilisées, mais elles subissent les conséquences des décisions lorsque celles-ci sont empreintes de corruption ou lorsque l'utilisation des ressources a un effet destructeur. Par exemple les moyens d'existence des populations rurales sont en conflit direct avec les industries extractives telles que la pêche industrielle à grande échelle, la coupe forestière, l'exploitation minière, mais ces populations ont peu à dire dans le sens de la résolution de ce conflit. L'accès aux décideurs – bureaucrates de l'administration, législateurs, multinationales, tribunaux – est typiquement réservé aux "puissants", pas aux pauvres.

Rectifier ce déséquilibre signifie soutenir les pratiques démocratiques. Toutefois, l'histoire enseigne que les efforts de promotion des principes démocratiques en vase clos ont rarement du succès. Pour prendre racine, ils doivent engager les citoyens, et délivrer des résultats sur des préoccupations immédiates et d'importance pour ces mêmes citoyens. En tant que base des moyens d'existence, on peut dire que l'environnement est le problème le plus important pour lequel la démocratie doit afficher des résultats dans les pays en développement. En d'autres termes, l'environnement est non seulement un outil performant de promotion de réforme démocratique, mais la bonne gouvernance environnementale est capitale pour le renforcement et la consolidation de la démocratie. Les institutions démocratiques à leur tour constituent un facteur important en appui à une croissance économique solide.

Un tel accent sur la bonne gouvernance et l'environnement est particulièrement approprié à la lutte contre la pauvreté. Les études de cas dans ce rapport et les expériences d'un nombre croissant de villages et de communautés dans de nombreuses nations suggèrent que les efforts en faveur de la promotion de moyens d'existence durables en milieu de pauvreté ont plus de succès lorsqu'ils font en même temps la promotion de la bonne adminis-

TABLEAU 1 LES ÉCOSYSTÈMES CRÉENT DE L'EMPLOI

Pourcentage de la main d'œuvre mondiale employée en agriculture, dans la pêche et la foresterie en 2001

Région/Pays	pourcentage de main d'œuvre active
NIVEAU MONDIAL	44
PAYS DÉVELOPPÉS	7
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	54
ASIE ET PACIFIQUE	60
Cambodge	70
Chine	67
Inde	59
Népal	93
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	19
Bolivie	44
Guatemala	45
Haïti	62
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	33
Afghanistan	67
Turquie	45
Yémen	50
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	62
Burkina Faso	92
Éthiopie	82
Niger	88
Tanzanie	80
PAYS EN TRANSITION	15
Albanie	48
Azerbaïdjan	26
Tadjikistan	33

tration des écosystèmes et de la gouvernance démocratique.

Pour cette raison, un certain nombre d'agences de développement et d'organisations non gouvernementales (ONG) commencent à se concentrer sur cette intégration de l'environnement et de la gouvernance. En dépit d'un intérêt croissant pour cette intégration, sa mise en œuvre pour la réduction de la pauvreté demeure quelque chose de nouveau. Le succès dans ce domaine demandera une ouverture en vue d'aller au-delà des stratégies traditionnelles de développement économique, ou au moins pour accroître une reconnaissance délibérée des liens entre nature, pouvoir et pauvreté.

L'Environnement compte beaucoup pour les pauvres

Depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992, l'importance d'un environnement sain pour assurer des moyens d'existence durables a été largement reconnue, en particulier pour les pauvres en milieu rural d'Afrique, d'Asie, et d'Amérique latine.

Les ressources naturelles jouent un rôle vital sur les moyens d'existence des pauvres

Les familles des milieux pauvres vivent d'une variété de sources de revenu et d'activités de subsistance. Un grand nombre de ces dernières sont directement liées à la nature – par exemple activités fermières et élevage à petite échelle, pêche, chasse, et collecte du bois de feu, du fourrage ou d'autres produits naturels. Ces derniers peuvent se vendre pour procurer de l'argent liquide, ou être consommés directement sous forme de nourriture, de source de chauffage, ou de matériaux de construction, ou pour satisfaire un millier d'autres besoins du ménage. Ce type de "revenu de l'environnement" complète d'autres sources de revenu telles que le travail rémunéré ou le soutien provenant des membres de la famille qui travaillent à l'étranger. Le déclin des systèmes naturels par suite de l'épuisement des sols, la déforestation, la surexploitation, et la pollution représente une menace directe pour les revenus de la nature et contribue à une pauvreté accrue.

COMPOSANTES DU REVENU DE L'ENVIRONNEMENT

Le revenu de l'environnement est la valeur tirée – en cash ou en utilisation directe – des biens et services que procurent les écosystèmes. Tel qu'employé dans ce rapport, le terme revenu de l'environnement est la somme de deux importants courants de revenu.

■ **Le revenu sauvage:** revenu accru des systèmes naturels sauvages ou non cultivés, tels que la forêt, les zones de pêche en milieu marin ou en eau douce, les récifs, les zones humides, et les prairies. Cela regroupe des commodités telles que le poisson, le bois d'œuvre, et les produits ligneux et non ligneux de la forêt, tels que le bois de chauffe, les produits de la chasse, les produits médicamenteux, les fruits et autres éléments comestibles, et de matériaux constituant le support de l'artisanat ou de l'art. Il comprend également le revenu de l'éco-tourisme, de même que les paiements encaissés éventuellement par les propriétaires terriens du monde rural en contrepartie de services d'origine environnementale tels que le stockage du charbon, ou la préservation des fonctions de bassins versants.

■ **Le revenu agricole:** revenu provenant des agro-écosystèmes – toutes les terres agricoles, telles que les champs de cultures, les aires de pâturage, ou les vergers. Dans le contexte de la pauvreté, le revenu agricole est généré en grande partie par l'entremise d'activités agricoles à petite échelle, y compris les cultures d'agrément, les jardins familiaux, et l'élevage de grande envergure ou de taille réduite. Les revenus de l'aquaculture entrent également dans cette catégorie.

Définition et quantification du revenu de l'environnement

Le revenu de l'environnement est le revenu généré à partir des biens et services que procurent les écosystèmes. Il comprend le revenu des systèmes naturels tels que la forêt, les prairies, les lacs, les eaux marines (ce que nous appelons le "revenu sauvage"). Il comprend également les revenus de l'agriculture – le produit des agro-écosystèmes. Toutes ces deux sources de revenu de l'environnement sont cruciales pour les moyens d'existence en milieu rural.

Les écosystèmes jouissent de nombreuses caractéristiques qui les rendent attractifs en tant que sources de revenu. Les ressources de l'environnement sont renouvelables, largement répandues, et elles se rencontrent souvent dans les espaces communautaires où les pauvres peuvent y avoir accès sans pour autant être propriétaires des terres. De plus, l'exploitation des systèmes naturels peut s'accompagner d'un petit besoin en investissement ou en équipement coûteux – une considération de taille pour les familles pauvres limitées par la taille du capital et la flexibilité en matière d'investissement.

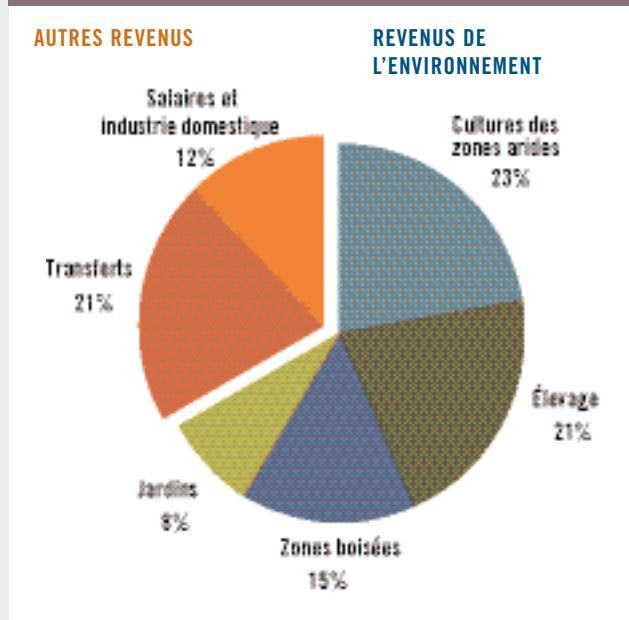
Quelle est l'importance du revenu de l'environnement pour les pauvres ? William Cavendish dans son étude portant sur 30 villages de la circonscription de Shindi au Zimbabwe à la fin des années 1990 lève un pan de voile sur l'importance quasi universelle du revenu de l'environnement pour les ménages pauvres. L'inventaire de Cavendish sur près de 200 ménages a exclu le revenu des fermes, et s'est concentré sur les revenus de la forêt et autres sources d'origine naturelle, en particulier les espaces communautaires du domaine public. Il a trouvé que ce type de revenu de l'environnement constituait plus de 35 % du revenu total des ménages. En général ce résultat ne provenait pas d'une seule source, mais de la combinaison de plusieurs petites sources. Les ménages tiraient une valeur de subsistance directe de la collecte du bois de chauffe, de la consommation des fruits et de baies, et en faisant paître leurs troupeaux. Ils se procuraient un revenu monétaire par la vente des produits de la nature, des fruits, des médicaments collectés ou de la viande, fruit de la chasse. Cavendish a également découvert que la dépendance des ménages des revenus de l'environnement diminuait au fur et à mesure que le niveau moyen de leurs revenus augmentait. Bien que les pauvres aient tendance à tirer la plus importante portion de l'ensemble de leurs revenus de l'environnement, les riches également font largement usage des produits de la nature comme source de revenu.

D'autres études confirment les résultats globaux de Cavendish. L'usage pour les besoins de subsistance représente la plus importante part de la valeur que les ménages accordent à ces produits de la nature. L'usage domestique des produits sauvages représente une réduction directe des dépenses des ménages – une forme de revenu essentielle à la survie des victimes de l'extrême pauvreté.

Mais les produits sauvages sont également une source considérable de revenu monétaire. Dans l'État de Kerala en Inde, les habitants du district de Wayanand commercialisent des aliments naturels tels que le miel et les champignons, de même que la groseille tant convoitée et autres plantes médicinales, et gagnent en moyenne 3 500 roupies par an (75 \$US) par ménage.

Bien que la valeur de nombreux produits de la nature semble faible lorsqu'ils sont considérés individuellement, leur valeur agrégée peut être substantielle, et leur contribution à l'économie rurale cruciale. En Afrique du Sud, des chercheurs ont estimé la valeur des produits de la nature extraits par les ménages des biomes de la seule savane, à 8 milliards de Rand, (1,3 milliard de \$US par an) – un chiffre qui se traduit par 750 à 1 000 Rand environ (120 à 160 \$US) par hectare de terre accessible. Cela se compare bien à la productivité économique de l'élevage en ranch et à la plantation forestière dans ces régions. Toutefois, ces contributions économiques se rapportent à l'économie informelle, et ne sont généralement pas prises en compte dans les statistiques économiques officielles.

FIGURE 1 REVENU DES MÉNAGES PAR SOURCE, DANS LA PROVINCE DE MASVINGO AU ZIMBABWE



Supplément au revenu d'origine agricole

Les revenus provenant des produits de la nature ne sont qu'une partie de l'équation des revenus de l'environnement. Le revenu d'origine agricole est tout aussi capital. Ce n'est que dans le cas d'une combinaison des revenus d'origine agricole avec ceux des produits de la nature que l'on commence à percevoir clairement l'importance des biens et services d'origine écosystémique comme sources de moyens d'existence en milieu rural.

Une étude sur les ménages (riches et pauvres) dans la province de Masvingo dans le Sud-Est du Zimbabwe illustre bien la complémentarité des revenus d'origine agricole par rapport

TABEAU 2 VALEUR DES JARDINS PRIVÉS POUR LES MÉNAGES A BUSHBUCKRIDGE EN AFRIQUE DU SUD EN 1996

Culture	Équivalent monétaire de la part consommée dans le ménage (en Rand)*	Valeur monétaire de la part vendue (en Rand)*
Haricot	57	4
Chou	445	46
Manioc	296	10
Chou-fleur	100	0
Piment	48	13
Dintlo	124	109
Arachide	184	41
Madanda	60	0
Maïs	267	42
Oignon	30	10
Citrouille	52	0
Épinard	92	24
Canne à sucre	277	217
Patate douce	175	7
Tomate	126	0
Melon	35	0

*Revenu moyen des ménages produisant chaque culture

aux revenus sauvages, et comment ces derniers sont comparables aux autres sources de revenus telles que les salaires et les transferts. Comme le montre la figure 1, les revenus d'origine agricole – provenant des cultures et des produits du jardin – ont contribué pour 31 % au revenu total des ménages (revenu monétaire et revenu de subsistance combinés). L'élevage, une forme d'agriculture modifiée qui repose sur le fourrage sauvage – a contribué également pour 21%. Les produits de la nature en provenance

ZONES DE PÊCHE À PETITE ÉCHELLE EN MILIEU RURAL DE LA THAÏLANDE

En moyenne un pêcheur à petite échelle en milieu rural dans les zones côtières de la Thaïlande gagne probablement la moitié du revenu du citoyen Thaïlandais moyen. Il provient de l'un des 50 000 ménages en Thaïlande, pêchant à l'aide d'une embarcation pesant moins de 10 tonnes. Il habite l'un des 2 500 villages de pêche en milieu rural répartis dans tout le pays, dont 80% sont situés au-delà des municipalités, sans infrastructure de base telle que la route et l'électricité.

des zones boisées, ont contribué pour 15%. Mis ensemble, ces éléments de revenus de l'environnement représentent 66% du revenu total. En d'autres termes, *les biens et services d'origine écosystémique contribuent à hauteur des deux tiers des revenus des ménages en milieu rural au Zimbabwe*. Les 34% restants proviennent du travail salarié, des revenus de l'industrie domestique et des transferts.

Pour les plus pauvres de ces ménages en milieu rural, le taux de dépendance de ces différents types de revenus de l'environnement est même plus élevé, atteignant pleinement la valeur de 70% du revenu total, une fois combinés.

En général, la différence entre revenus d'origine agricole et revenus sauvages varie selon les lieux, l'agriculture fournissant plus de revenus dans certaines régions et les revenus sauvages dominant dans certaines autres.

S'appuyer sur la force des écosystèmes

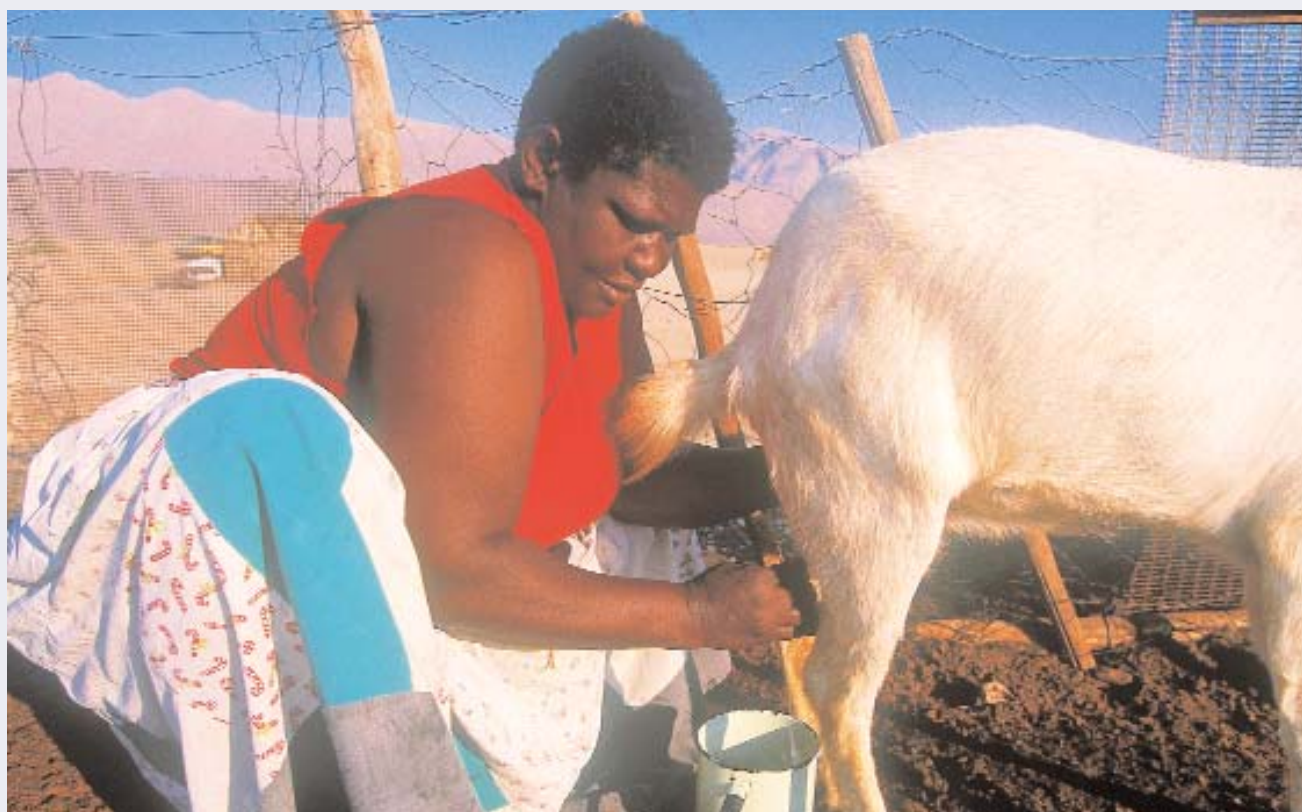
Comme nous l'avons montré, les revenus de l'environnement sont vitaux pour la survie des pauvres dans une économie rurale typique des pays en développement. En moyenne les revenus provenant de l'agriculture à petite échelle et de la collecte de produits de la nature tels que les produits non ligneux en milieu forestier forment ensemble les deux tiers des revenus des ménages des familles pauvres. Sans les revenus provenant des biens et services d'origine écosystémique, la pauvreté en milieu rural serait incontestablement plus profonde et plus répandue – une leçon à retenir à l'heure où le rythme de dégradation des écosystèmes atteint des records à travers le monde.

Cependant, aussi important que soit le revenu de l'environnement pour le pauvre aujourd'hui, il n'est pas exploité comme une voie de sortie du cercle de la pauvreté. En général, les

pauvres utilisent les revenus de l'environnement plus comme un appui au niveau de consommation actuel, ou comme un filet de sécurité empêchant de sombrer davantage dans la pauvreté. En général ils n'ont pas les moyens d'utiliser les revenus de l'environnement comme un outil de création d'une véritable richesse. Derrière cette incapacité de capitaliser sur le potentiel des écosystèmes en matière de revenus se cache une batterie de défaillances imputables à la gouvernance. Le défi est de pouvoir modifier cette équation, augmentant ainsi l'accès des pauvres au potentiel des écosystèmes locaux et leur capacité de gérer ce potentiel de manière durable, grâce à des modèles viables pour changer la productivité de la nature en revenu.

Un élément essentiel à considérer en vue de remporter ce défi est de se rendre compte que les revenus de l'environnement sont indissociables des économies rurales d'aujourd'hui, mais en font partie intégrante. Aider les pauvres à accroître leurs revenus de l'environnement, doit donc être perçu comme un appui à la croissance de l'économie rurale de manière générale. Cela étend et sécurise à la fois la gamme des options de revenu disponibles, et peut appuyer une transition vers un emploi plus rémunérateur qui élève le pauvre au-delà du seuil de subsistance.

Aussi important que soit le revenu de l'environnement pour les pauvres, un tel revenu est utilisé par ces derniers plus pour leur survie que pour la création d'une véritable richesse.



Une meilleure gouvernance est vitale pour les revenus plus élevés

Une abondance de ressources naturelles ne se décline pas nécessairement en richesse pour les pauvres. Faire de la nature une source de prospérité pour les communautés pauvres exige un environnement de gouvernance favorable: des politiques et des lois qui protègent les droits des pauvres, couplées à des institutions qui répondent et font la promotion de leurs intérêts. Sans celles-ci, la disponibilité de ressources de haute valeur telles que le bois, l'or, le diamant, ou le pétrole peut même créer préjudice aux communautés pauvres qui constituent dès lors une cible d'exploitation au profit des multinationales et des politiciens. Trop souvent, il en résulte une appropriation de la plupart des revenus par les autres, abandonnant les communautés – et les écosystèmes locaux – dans un état pire que celui dans lequel ils se trouvaient avant le “développement”.

Même dans les zones non pourvues de ressources de haute valeur, les symboles de la gouvernance et ses institutions constituent en général le facteur critique qui détermine la capacité réelle des pauvres à exploiter les écosystèmes en vue d'en tirer leurs moyens d'existence. Là où les lois ne sont pas favorables aux pauvres, et les pratiques gouvernementales les privent du droit de vote, le potentiel d'une meilleure gestion des écosystèmes pour la réduction de la pauvreté se trouve fortement réduit.

La base de gestion sécurisée est un obstacle primordial

Propriété et accès sont les principales clés permettant de jouir des richesses de la nature. Malheureusement, de nombreux pauvres ne sont pas propriétaires des terres ou des zones de pêche dont ils dépendent pour bénéficier des revenus de l'environnement. Ce manque de base de gestion sécurisée les rend vulnérables à l'expropriation de leurs maisons et de leurs moyens d'existence, ou en cas de location de leur maison ou de la terre, les expose à des charges locatives parfois exorbitantes.

On ne saurait trop insister sur l'importance de la base de gestion – ou son absence – pour la capacité d'exploitation des richesses de la nature. Les droits d'exploiter, vendre, ou d'écarter d'autres de l'usage d'une ressource – faisceau des droits liés à la gestion ou à la propriété – sont essentiels en matière de commerce légal. Le droit de propriété crée également une incitation à gérer les écosystèmes de manière durable, par l'assurance qu'un propriétaire sera capable de jouir des bénéfices d'investissements à long terme tels que l'amélioration de la qualité du sol, la plantation d'arbres, ou la restriction des saisons de pêche de manière à garder les stocks de poisson à un niveau viable.

Les questions de base de gestion qui affectent les pauvres touchent non seulement le droit de propriété privée lié à la terre, mais aussi l'usage des terres communautaires. De nombreuses régions appartenant à l'État constituent la base des ressources pour les communautés pauvres mais ces dernières le plus souvent n'ont pas de base légale leur permettant d'user des ressources communautaires en partage. Dans de nombreux cas, ces ressources – que ce soit la forêt, les aires de pâturage, ou les zones de pêche – ont été gérées localement pendant des siècles sous des formes traditionnelles de “gestion communautaire” au terme



desquelles les ressources sont la propriété commune d'un groupe d'individus, tel que le village ou la tribu.

Malheureusement ce genre d'arrangements sur la base de la coutume ne sont pas légalement reconnus la plupart du temps, et des conflits entre système de gestion communautaire et système fondé sur un droit de propriété moderne reconnu par l'État menacent fréquemment les moyens d'existence en milieu rural. La reconnaissance par l'État de tels arrangements sur fond de droit de propriété selon la tradition, ou alors de nouveaux accords de partage du pouvoir entre communautés locales et l'État qui accordent des droits spécifiques d'usus et d'abus sur les biens de l'État – constituent souvent des astuces efficaces pour les efforts d'exploitation de la richesse des systèmes naturels.

État de “sans voix”, participation et Représentation

Lorsque d'importantes décisions relatives aux ressources locales se prennent, la voix des pauvres est rarement entendue et leurs intérêts rarement représentés. Souvent, ces décisions, telles qu'une concession forestière sur des terres de l'État susceptibles d'être habitées par des ménages pauvres, se prennent dans la capitale du pays, ou dans des endroits très éloignés du monde rural. Même s'ils arrivaient à rallier ces lieux de prise de décision, les pauvres – de même que les autres résidents du milieu rural du reste – auraient peu de chance de trouver une place à la table de discussion. Le droit des exploitants locaux de ressources de participer aux décisions relatives aux ressources constitue encore un concept relativement nouveau dans la plupart des régions, et n'est souvent pas incorporé dans la loi. Des barrières de langue, de méconnaissance de leurs droits légaux, et un manque d'information complète sur l'impact potentiel des décisions relatives aux ressources sur leur propre sort, constituent également des obstacles de taille à la participa-

tion des pauvres. Le manque d'argent, de relations dans le milieu politique, et le manque d'homme de droit et autres avocats capable de bien formuler leurs besoins sont autant de sources d'isolation politique et de marginalisation.

Les riches dominent la machine économique

Les propriétaires terriens plus nantis et les commerçants ont tendance à dominer les ressources et les outils économiques nécessaires à la transformation des ressources naturelles en richesse. En plus de posséder plus de terres et les meilleures, l'élevage, la mécanique agricole, les bateaux et autres éléments du capital en rapport direct avec l'exploitation des écosystèmes, les riches ont également tendance à avoir un accès plus important à des ressources telles que l'eau d'irrigation, les semences, les engrais, le contrôle des parasites, et la force de travail. Les riches ont également un accès plus facile au crédit qui constitue une contrainte majeure pour les pauvres souhaitant améliorer leur capital d'origine écosystémique en plantant des arbres, en entreprenant des activités de projets de conservation des sols ou des eaux, ou en développant d'autres produits ou marchés. Ces avantages sont souvent amplifiés par les réseaux sociaux denses et imbriqués en milieu rural qui tendent à renforcer la position de quasi-monopole qu'occupent certaines familles plus riches.

Accaparement des ressources naturelles des domaines de l'État par l'Élite – à la faveur de la corruption

Dans de nombreux cas, l'exploitation des ressources dont l'État est propriétaire, telles que la forêt et les zones de pêche, s'opère par l'octroi de concessions ou des licences d'exploitation à des personnes physiques ou morales. Les riches ont beaucoup plus de chance de pouvoir bénéficier de ces facilités. Au Bangladesh le gouvernement accorde des permis de pêcher dans les eaux relevant du domaine de l'État sur des périodes allant de un à trois ans, par un système d'enchères publiques qui génère des ressources considérables pour l'État. Malheureusement les

pêcheurs pauvres peuvent rarement arriver à faire des offres, si bien que les licences sont acquises par des investisseurs riches connus sous le nom de "Seigneurs des eaux". Ces entrepreneurs louent les services de pêcheurs à la journée à des taux bas, gardant le plus important des bénéfices pour eux-mêmes. Ceci a conduit à une institutionnalisation de l'exploitation des pêcheurs par une petite élite rurale. Dans d'autres situations, les détenteurs de contrats exclurent totalement les pauvres de leurs concessions, même si, traditionnellement ceux-ci ont pu vivre sur ces terres et tirer leur subsistance de celles-ci.

Ce problème d'accaparement des ressources de l'État par l'élite se trouve empiré par la corruption, le trafic d'influence, et les délits d'initiés sur fond de relations sentimentales. Une telle corruption et un tel favoritisme se concentrent souvent sur les concessions de ressources naturelles dans des régions lointaines loin des préoccupations officielles et de l'observation du public – précisément les régions non fréquentées par les pauvres. En 2001, Bob Hasan, ex-ministre Indonésien de l'Industrie et du commerce était condamné à une peine d'emprisonnement pour corruption dans le secteur de la forêt portant sur un montant de 75 millions de dollars. Pendant des années, le magnat du bois et proche associé de l'ex-président Sohartha a dominé le commerce lucratif du contreplaqué d'Indonésie, contrôlant à un moment donné près de 60% des exportations de contreplaqué tropical au niveau mondial.

En dehors de son rôle de facilitation de l'accaparement des ressources d'État par l'élite, la corruption se dresse également comme un obstacle fondamental à la gestion durable des ressources, et donc comme une autre manière de réduction du capital de la nature auquel les pauvres ont droit. La coupe illégale de la forêt et la pêche illégale sont les causes premières d'épuisement des ressources, bien commun dont dépendent les pauvres, court-circuitant la gestion effective des écosystèmes par l'État, et compromettant les accords de gestion basés sur les coutumes au niveau des villages, aussi bien qu'à celui des tribus.



Quatre étapes vers des revenus de l'environnement plus importants au bénéfice des pauvres

Les richesses de la nature, sous forme de revenus de l'environnement constituent déjà une composante primordiale des moyens d'existence en milieu rural pour les riches et les pauvres. Mais, dans les conditions normales, cette composante recèle un fort potentiel d'accroissement, contribuant ainsi à des revenus plus élevés pour les ménages, sources de réduction de la pauvreté. Quatre étapes cruciales peuvent aider à l'émergence des conditions de création de la richesse:

1 PLUS DE REVENU GRÂCE À UNE MEILLEURE GESTION DES ÉCOSYSTÈMES

Des écosystèmes sains tournent à plein régime avec une pointe de productivité; des écosystèmes dégradés produisent moins, particulièrement en ce qui concerne les produits de la forêt, les fourrages, l'eau potable, les cultures, et la viande de brousse sur lesquels la vie des pauvres a tendance à reposer.

Une meilleure gestion requiert une approche Écosystème

Les écosystèmes ne sont pas de simples usines de production, mais des systèmes vivants bâtis sur des relations complexes entre espèces et facteurs physiques tels que l'eau, la température, et la disponibilité de substances nutritives. Les pratiques qui respectent et préservent les principes de fonctionnement des écosystèmes forment les éléments de construction de l'édifice qu'il est convenu d'appeler "l'approche Écosystème" à la gestion des ressources naturelles – c'est-à-dire une gestion centrée sur un usage durable et équitable des écosystèmes. Lorsque nous parlons de "meilleure gestion des écosystèmes", nous entendons adopter une "approche écosystème".

En pratique, la "meilleure gestion des écosystèmes" se décline en principes très simples, en particulier dans le contexte des écosystèmes exploités le plus fréquemment par les pauvres. Par exemple, cela peut se traduire par des niveaux de prélèvement plus modérés des produits de la forêt, des fourrages, ou d'autres végétation, de sorte que l'écosystème maintienne sa macro-structure, et de manière à ce que les bassins versants conservent leur capacité d'absorption de l'eau de pluie et la gardent sous forme d'humidité du sol. Cela peut se traduire par l'adoption d'un traitement différent de l'élevage, de méthodes culturales qui réduisent l'érosion, ou des modèles de culture qui minimisent l'épuisement des substances nutritives du sol. Là où les écosystèmes se sont dégradés de manière significative, "l'approche Écosystème" peut nécessiter une période de répit et de récupération, telle que une saison de pêche close, ou une interdiction de couper la forêt ou de faire paître les animaux. Elle peut requérir un reboisement direct par une plantation d'arbres.

Dans tous les cas, l'efficacité de telles mesures sera d'autant plus grande que celles-ci seront activement supportées par les membres des communautés qui s'identifieront comme des bénéficiaires, sur une base juste et équitable dans le court et moyen terme. Dans ce sens, l'approche Écosystème est autant centrée sur les hommes qu'elle se focalise sur les écosystèmes.

Les revenus tirent profit d'une meilleure gestion

Lorsque les paysans en milieu rural, les utilisateurs des produits de la forêt, et les pêcheurs adoptent des pratiques à effet accru sur la durabilité, il peut s'en suivre des gains considérables en terme de revenu. Une étude récente sur quatre villages de paysans à faible revenu dans la partie occidentale aride de l'Inde a révélé de manière éloquent le potentiel pour un revenu agricole plus élevé. Tous les quatre villages avaient participé à des projets gouvernementaux entre 1995 et 2001 en vue de mieux gérer leurs bassins versants dégradés. Ils avaient appliqué une variété de techniques de conservation de l'eau et des sols telles que les digues de contrôle et les cultures sur terrasse, de même que la plantation d'arbres pour régénérer la végétation le long des pentes dénudées. L'idée était de capturer l'eau des pluies de mousson occasionnelles mais intenses comme source d'humidité du sol, plutôt que de la laisser ruisseler et éroder le sol.

Grâce à ces mesures, le bon niveau des eaux souterraines a été retrouvé, avec une nappe phréatique dans les puits locaux s'élevant de 25% en moyenne en dépit de plusieurs années de faible pluviométrie. De cette augmentation de l'humidité du sol ont découlé d'autres avantages. Les superficies de terres irriguées ont augmenté. Les fourrages de graminées se sont également accrus dans la plupart des villages, y compris sur les terres communes qui, avant le traitement des bassins versants, étaient trop dégradés pour produire de la matière utilisable. Les rendements de culture ont augmenté de manière importante, aussi bien dans les zones irriguées que non irriguées: le riz a enregistré des rendements en augmentation entre 15 et 44%; l'arachide entre 16 et 81%. Les terres villageoises ont pris également de la valeur car elles étaient en de meilleures conditions et avaient un potentiel agricole plus important.

Avec une productivité plus élevée, les revenus des ménages se sont accrus. Les revenus de toutes origines – agriculture, élevage, et emploi rémunéré – ont augmenté de 50 à plus de 100% de leurs niveaux avant la réhabilitation des bassins versants. Ces augmentations à leur tour se sont traduites par des dépenses plus élevées dans le domaine de l'éducation et des soins de santé. Les avantages tirés de l'adoption de pratiques à effet accru sur la durabilité des bassins versants sont allés au-delà du revenu. La disponibilité de l'eau de boisson s'est élevée dans tous les villages couverts par l'enquête, et le temps consacré à puiser l'eau s'est réduit – jusqu'à 80% dans un des villages – un avantage primordial pour les femmes.

2 INSTAURATION DE LA BONNE GOUVERNANCE: RESPONSABILISER LES PAUVRES POUR QU'ILS TIRENT PROFIT DE LA NATURE

Le manque d'accès – physique, politique et financier – est une barrière de taille à l'usage des écosystèmes pour la réduction de la pauvreté. La levée de cette barrière demande une responsabilisation des pauvres par des droits sur les ressources. Deux améliorations de la gouvernance sont essentielles dans cette voie: amélioration de la sécurité du système de gestion, et dévolution d'une autorité sur la nature à un nombre plus élevé de niveaux locaux où résident les pauvres (décentralisation).

Sécurisation des droits de propriété et des droits sur les ressources à travers une réforme du mode de gestion des écosystèmes

Satisfaire le besoin d'une sécurité accrue du mode de gestion des écosystèmes de manière à permettre aux pauvres de tirer profit des ressources de la nature et investir dans leur bonne tenue est la priorité des priorités. Cela demande une réforme des régimes formels de gestion qui rendent difficile actuellement l'exercice des droits de propriété des pauvres sur la terre et les ressources. Il y a eu un regain d'intérêt significatif pour une réforme des modes de gestion des écosystèmes au cours des années récentes, suite à une acceptation répandue de la sécurité de gestion comme jouant un rôle primordial dans la réduction de la pauvreté. Bien pensée et mise en œuvre de manière appropriée, la réforme du mode de gestion des écosystèmes peut générer des avantages considérables pour les pauvres. Le plus important est une reconnaissance par l'État des accords de gestion des ressources basés sur la tradition, y compris la gestion pour les besoins de la communauté, comme des instruments légitimes susceptibles d'être mis en vigueur dans le cadre de la loi.

Reconnaissance des droits traditionnels

Sans titre, le mode de gestion basé sur le droit coutumier demeure la forme de gestion prédominante dans de nombreuses régions rurales des pays en développement. La persistance des occupations sans titre – situation de nombreuses familles pauvres qui vivent sur des terres auxquelles elles ne sont pas liées par un titre formel – est un défi courant aux efforts de réforme du mode de gestion des ressources. L'expérience montre que la reconnaissance et l'intégration de ces modes de gestion basés sur le droit coutumier dans les régimes de gestion formelles de l'État, constituent un facteur clé de succès des réformes. Ceci peut nécessiter une plus grande flexibilité à propos de ce qui peut être considéré comme une preuve légitime du droit de propriété, pour que la reconnaissance du droit d'occupation ou du droit

d'accès aux terres communautaires, orale aussi bien qu'écrite, soit acceptée. Par exemple au Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda, de nouvelles lois sur le mode de gestion des ressources reconnaissent simplement les terres occupées sous le régime coutumier comme pleinement et légalement attribuées "en l'état". Ceci prend en compte aussi bien le recours à des processus de certification basés sur des approbations verbales (cas du Mozambique) que des processus d'immatriculation et d'enregistrement de droits fonciers gérés par la communauté (cas de la Tanzanie).

Les droits traditionnels sur les ressources s'étendent également au-delà des droits liés à la terre en tant que telle, pour couvrir des droits sur les eaux, l'exploitation des zones de pêche, et les droits pastoraux. Ceux-ci également peuvent faire l'objet d'une sécurisation plus marquée par une reconnaissance formelle et une délimitation par l'État. Par exemple le gouvernement de Fiji reconnaît officiellement des "aires de droit de pêche coutumière" où les villageois ont toujours pratiqué la pêche et le ramassage des coquillages. Ces aires près du rivage ont été recensées et soigneusement cartographiées par l'État. De plus, l'État a commencé à octroyer aux communautés locales le droit de dresser leurs propres plans de gestion de ces aires à usage traditionnel, dans le but de restaurer ces zones de pêche en tant que capital communautaire.

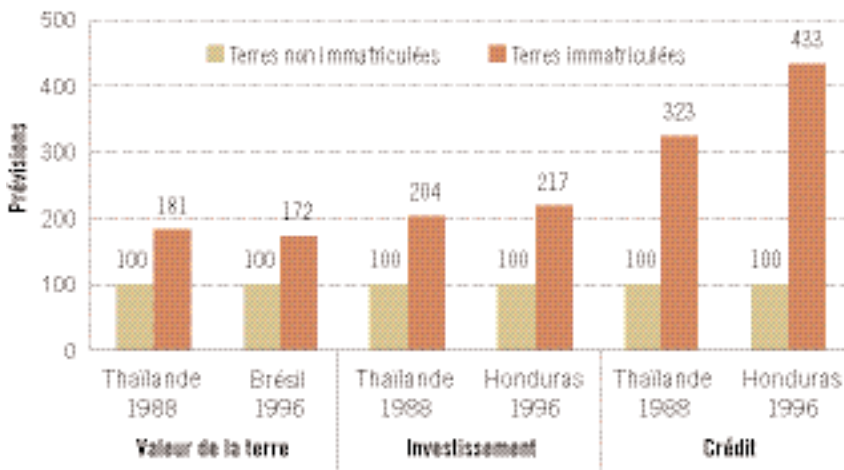
Comme cet exemple le montre, l'accroissement de la sécurisation du mode de gestion au profit des pauvres ne demande pas toujours la délivrance d'un titre en bonne et due forme ou un droit de propriété privée sur la terre ou les ressources. Dans le cas des ressources possédées en commun comme les forêts d'État, ou les zones de pêche étatiques, une sécurisation accrue du mode de gestion prend souvent la forme de l'usage légalement autorisé pour ces ressources, y compris le droit d'exclure d'autres usagers et gérer la ressource en vue d'en optimiser les bénéfices. Le secret d'une sécurisation accrue, c'est que l'étendue physique de la terre ou de la ressource, les limites exactes de l'usage qu'on peut en faire, les formes de gestion que l'on peut autoriser, et les limites du pouvoir de l'État à modifier ou à mettre un terme aux ententes, soient spécifiées et fassent l'objet d'accord dans le cadre d'un acte légal qui engage les parties.

Une décentralisation favorable aux pauvres: la gestion des ressources naturelles à la base par les communautés

Améliorer la sécurité de gestion des ressources par les pauvres et leur capacité d'exercer des droits de propriété n'est qu'une étape du processus de responsabilisation aux plans légal, économique, et politique des familles pauvres. Une seconde étape importante est la dévolution de l'autorité de gestion des écosystèmes à des institutions locales qui sont plus facilement accessibles aux pauvres.

Une décentralisation qui marche vraiment bien pour les pauvres est l'exception plutôt que la règle. Cela demande au minimum que les institutions locales – qu'elles soient des institutions officielles du gouvernement comme les conseils villageois ou des institutions informelles comme les groupes d'usagers, les coopératives, ou les comités de bassins versants – soient mises en

FIGURE 2 EFFET DE L'IMMATRICULATION DES TERRES SUR LEUR VALEUR, SUR L'INVESTISSEMENT ET SUR LE CRÉDIT



place sur la base de principes démocratiques de représentation, ce qui signifie que ces institutions sont redevables devant leurs bases aux revenus modestes. Mais ce dispositif à lui tout seul n'est généralement pas suffisant pour surmonter les tares structurelles au détriment des pauvres dans les institutions locales. En général des efforts spéciaux d'intégration des pauvres sont nécessaires. Ceux-ci peuvent couvrir: la réservation de fenêtres sur la base du genre ou des revenus dans les institutions locales en vue d'assurer une adhésion participative; la prise de dispositions spécifiques de relation publique et de formation au profit des membres de telles institutions; la création de règles en vue d'une redistribution équitable des avantages locaux au profit des ménages à faible revenu; et la conduite de diagnostics ruraux participatifs ou d'autres techniques d'enquête en vue d'aider les institutions locales à dresser des états et à quantifier les besoins des communautés et les éventuels compromis liés à toute série d'actions de gestion. Bien entendu tout cela suppose que l'État a dévolu au profit de ces institutions décentralisées une autorité réelle sur la gestion des ressources locales – un état qui est toujours loin d'être monnaie courante.

Une des manifestations en progrès les plus observées et potentiellement favorables aux pauvres en matière de décentralisation est la Gestion décentralisée des ressources naturelles (GDRN) [ou la Gestion des ressources naturelles à la base par les communautés]. Appliquée avec soin, la gestion à la base par les communautés peut s'avérer suffisamment ouverte pour impliquer les pauvres et suffisamment efficace pour induire un accroissement des revenus de l'environnement. Mais la GDRN n'est pas une panacée, et elle ne saurait prétendre être toujours en faveur des pauvres. Le pouvoir aussi bien que les avantages liés à la gestion à base communautaire tendent à être orientés vers les classes de revenus supérieurs, à moins que des dispositions spécifiques ne soient prises. Dans la mise en œuvre de la GDRN en faveur des pauvres, les communautés, les gouvernements et les ONG doivent garder à l'esprit plusieurs aspects:

■ **Prendre en compte les Coûts de la GDRN.** Un des coûts majeurs de nombreux schémas de gestion communautaire est la perte à court terme de l'usage d'une ressource pour lui permettre de se reconstituer ou pour maintenir son niveau d'exploitation entre des limites qui garantissent sa durabilité. Ce "coût opportuniste" peut se manifester sous la forme d'une restriction de l'usage d'espaces communautaires réservés au pâturage ou à la collecte du bois de chauffe, ou sous forme d'une limitation du nombre d'animaux qui peuvent être abattus par la chasse ou de la quantité de poisson qui peut être prélevée par la pêche – restrictions qui inévitablement

pèsent le plus sur les pauvres. Offrir un travail rémunéré en vue de compenser la perte de revenu est une manière répandue de limiter ce coût opportuniste. Monter l'opération de restauration des espaces communautaires de manière à ce qu'ils ne soient pas tous fermés au même moment, mais tour à tour, peut également s'avérer utile. Une autre approche consiste à prévoir des services supplémentaires destinés spécialement aux familles pauvres, tels que la formation dans des secteurs qui peuvent les ouvrir à d'autres opportunités d'emploi.

■ **Garantir l'équité dans la redistribution des bénéfices.**

Les familles plus riches présentent généralement un avantage structurel dans l'absorption des bénéfices d'une bonne gestion des écosystèmes. Elles possèdent plus de terres et des meilleures qui profiteront mieux des meilleures pratiques agricoles, disposent de plus de bateaux pour profiter des zones de pêche restaurées, ou ont plus de bétail pour tirer profit des aires de pâturage restaurées. Compte tenu de cet avantage structurel, le montage de mécanismes destinés à un partage équitable des bénéfices entre tous les membres de la communauté doit constituer une priorité au moment où les communautés entament un processus de gestion des ressources communes. Mais trouver des recettes pour la redistribution des bénéfices est une entreprise notoirement difficile. Les exemples à succès montrent souvent qu'il faut une analyse soigneuse des bénéfices en vue de pouvoir les répartir, non pas simplement sur la base de la quantité d'eau, de poisson, ou de produits de la forêt récoltés, mais sur celle de la valeur économique de ces bénéfices.

■ **Reconnaître les limites de la participation.**

Il y a peu de communautés qui soient homogènes; la plupart d'entre elles se divisent en divers groupes d'intérêt, faisant de la notion d'équité un véritable défi. Souvent, ces groupes d'intérêt se sont tissés sur fond de classe sociale, d'ethnie, et de genre, les femmes et les pauvres étant généralement les moins puissants de ces groupes.

Assurer une véritable participation des pauvres nécessite un effort colossal de création institutionnelle de manière à ce que des mécanismes d'inclusion travaillent graduellement contre ces tares incrustées dans le tissu social. Par exemple, une ONG de l'État de Maharashtra qui appuie les villages en vue d'entreprendre des programmes de restauration des bassins versants insiste sur une approche consensuelle en ce qui concerne toutes les décisions relatives au bassin versant et passe un temps considérable à faciliter de telles décisions et à asseoir la base sociale indispensable pour favoriser ces décisions. Bien qu'elle soit plus lourde qu'un scrutin à la majorité des voix, cette approche offre une voie organique de s'assurer que les intérêts de la minorité des sans terre ne sont pas juste mis de côté. Une autre méthode qui a fait ses preuves dans certaines situations consiste à encourager les pauvres à former un groupe d'affinité séparé ou groupe d'auto-assistance – tel qu'une association de crédit ou d'épargne – au sein duquel ils peuvent discuter des questions d'intérêt communautaire, développer des capacités telles que la comptabilité et la gestion de fonds communs, et parvenir à des positions de négociation communes.

3 COMMERCIALISER LES PRODUITS ET SERVICES D'ORIGINE ÉCOSYSTÉMIQUE

Le succès de la commercialisation des produits et services d'origine écosystémique fait souvent la différence entre utiliser la nature comme appui aux moyens d'existence à faible revenu et faire d'elle une source substantielle de revenu monétaire et un chemin vers l'accumulation de capitaux économiques. Le succès de la commercialisation de ces biens et services comporte plusieurs éléments importants:

- **Apporter une assistance en marketing.** Parfaire la production des biens et services de la nature est certes important, mais le processus de marketing est tout aussi important, et constitue souvent un obstacle plus grand. Une récente étude au Mexique et en Bolivie a conclu que le marketing et les ventes – et non les questions de production – constituaient les contraintes majeures à la transformation avec succès des produits forestiers non ligneux tels que la résine, les matériaux de tressage des paniers, le miel, le bambou les écorces en des opérations commerciales réussies. Un accès plus important à l'information sur les conditions actuelles du marché et ses tendances peut aider les pauvres à mieux cibler leurs opérations de marketing, ou à mieux présenter leurs produits en vue de leur plus grande acceptation par les consommateurs.

- **Comprendre les limites du secteur des transports.** Les contrées rurales sont notoirement difficiles d'accès. Cela place le transport en tête de liste des facteurs critiques déterminants pour la viabilité commerciale des biens et services d'origine écosys-

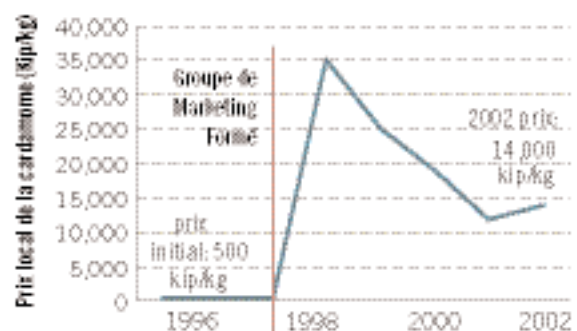
témique dont les pauvres en milieu rural pourraient souhaiter la commercialisation. Les fruits frais, les légumes, le poisson, le lait, et les autres produits périssables font particulièrement les frais des limitations imposées par un secteur des transports défaillant. Offrir un système de transport correct en milieu rural a toujours été un défi pour les gouvernements nationaux et locaux, en raison du coût élevé des infrastructures de transport, et il est probable que l'acheminement des produits vers les marchés demeurera un problème persistant pour les producteurs pauvres.

- **Rendre le crédit disponible.** Selon une estimation, 500 millions de familles pauvres économiquement actives n'ont pas accès au crédit ou autres services financiers. Sans accès au crédit les pauvres doivent compter sur leurs propres économies pour financer leurs entreprises, mais celles-ci sont fréquemment inadaptées à une pleine exploitation des opportunités économiques qui se présentent à eux. Des avancées considérables ont été enregistrées ces dernières années en vue d'offrir de nouveaux canaux de crédit aux pauvres, depuis les clubs informels d'épargne jusqu'aux banques de micro finance plus formelles de type Grameen. Celles-ci ont dissipé le mythe du pauvre non crédible ou incapable d'épargner. Mais les dimensions du problème du crédit exigent un progrès continu dans l'extension de la micro finance aux diverses communautés rurales.

- **Prendre de la valeur.** Augmenter les retombées économiques que les pauvres tirent des produits de la nature est un important élément de toute stratégie visant à utiliser la nature pour réduire la pauvreté. De nombreux biens produits ou obtenus de la nature par les pauvres rapportent peu en comparaison du travail nécessaire. Changer cette situation demande une action à trois niveaux différents: le premier niveau demande une amélioration de l'efficacité du traitement et une réduction des pertes post-récolte. Des programmes d'extension qui aident les pauvres à élever le niveau de leurs dispositifs de traitement à petite échelle par l'éducation et l'adoption de technologies peu chères peuvent apporter une amélioration dans ce domaine. Le second niveau est relatif à

FIGURE 3 LES GROUPES DE MARKETING AUGMENTENT LES PROFITS

Influence du groupe villageois de marketing à Nam Pheng au Laos



l'accroissement de leur pouvoir de marketing. Former des coopératives ou des groupes de marketing est un moyen courant de parvenir à un plus grand pouvoir commercial et d'éviter les intermédiaires. Ces groupes peuvent aider les producteurs pauvres à avoir accès à une meilleure information sur les marchés, augmenter leurs prix et étendre leurs marchés. Ils constituent également une tribune naturelle pour la formation, la création de réseaux, et quelquefois pour la gestion de leurs ressources destinées au marché. Le troisième niveau consiste à adopter de nouveaux modèles de commercialisation tels que la certification organique ou le mouvement du Commerce équitable. Ces marchés spécialisés sur lesquels les consommateurs acquièrent un article (souvent très recherché) dans le but de renforcer un objectif social, environnemental et de santé, ont continué de croître, année après année, et peuvent ouvrir la voie à des marchés lucratifs de premier ordre mondial.

■ **Entrer en partenariat avec le secteur privé.** Le capital, les facilités, le savoir-faire, et les marchés contrôlés par les grandes sociétés en font de solides investisseurs et des partenaires potentiels pour les entreprises de pauvres basées sur les produits de la nature. Pour les ménages pauvres, les avantages de tisser un partenariat avec des intérêts privés tels que l'industrie du bois ou les firmes agricoles peuvent se manifester sous la forme d'un flux plus consistant de revenu, d'un accès au crédit, de formation, de planification de développement d'entreprise, et de marketing. Un des plus grands avantages est que les ménages pauvres peuvent partager les risques d'une entreprise commerciale plutôt que de les assumer entièrement. Les avantages évidents pour les sociétés sont l'accès aux ressources brutes qui sont sous le contrôle des pauvres telles que le bois d'œuvre, le poisson, les produits forestiers non ligneux, ou les paysages touristiques et l'expérience du tourisme. Les pauvres disposent également d'une force de travail à faible coût pour les tâches de gestion telles que l'élagage des arbres, la production de cultures spéciales, ou la cueillette manuelle de fruits sauvages. De plus, en dépit de leurs moyens limités, les ménages pauvres peuvent constituer un pool de consommateurs des produits commercialisés par les sociétés.

4 ACCROISSEMENT DU FLUX DE REVENUS DE LA NATURE: RENDRE LES SERVICES DE L'ENVIRONNEMENT PAYANTS

Lorsque les pauvres s'engagent dans une bonne gestion des écosystèmes, ils créent les conditions d'une productivité plus élevée et d'un revenu direct de l'environnement plus important pour eux-mêmes. Mais ils sauvegardent également les services d'origine écosystémique dont les avantages vont au-delà de leur voisinages immédiats. En prenant soin d'un couvert forestier par

exemple, ils aident à préserver les services que procurent les bassins versants tels que le contrôle des inondations, l'approvisionnement continu en eau, et le contrôle de l'érosion dont bénéficieront les propriétaires des terres en aval. Dans le passé, ces services ont été considérés d'intérêt public et disponibles gratuitement, mais au cours de années récentes, il s'est avéré que beaucoup de ces services d'origine écosystémique ont une valeur économique mesurable. Si les hommes vivant en aval sont régulièrement victimes d'inondations, la capacité de la forêt intacte à modérer le débit des rivières et à amoindrir le risque d'inondation aura de la valeur à leurs yeux, et ils pourraient bien être disposés à payer les propriétaires de la forêt en amont pour préserver et protéger ce service – ou même de le restaurer.

Au cours de la dernière décennie, des marchés basés sur ce type d'échanges – appelés *des services de l'environnement payants* – ont commencé à se développer à travers le monde. Les plus répandus des services de l'environnement commercialisés jusqu'ici ont un rapport avec la forêt et se divisent en quatre catégories: les services liés aux bassins versants comme ceux décrits ci-dessus, la séquestration du carbone, la conservation de la biodiversité, et la préservation de la beauté des paysages. Dans la mesure où les pauvres sont les gestionnaires de nombreux écosystèmes en milieu rural, il n'est pas insensé de penser qu'ils devraient être capables de tirer profit de ces services de l'environnement payants (SEP) en tant que source additionnelle de revenu de l'environnement – un autre élément de leur "portefeuille Nature". Dans quelques cas, ils ont procédé ainsi avec succès. Mais la plupart du temps, le marché des services de l'environnement, qui est encore à son balbutiement, ne sert pas encore convenablement les pauvres.

Les obstacles à l'inclusion des pauvres dans les programmes SEP renvoient à beaucoup de problèmes maintenant à l'écart d'autres formes de revenu de l'environnement: manque de gestion et de titres, éléments utilisés habituellement pour l'identification de ceux qui peuvent prétendre aux revenus des SEP; restrictions sur l'exploitation des terres (telles que l'interdiction de la pâture ou de l'agro-foresterie) pour lesquelles des valeurs de SEP sont données; coûts élevés d'inscription ou de participation aux programmes de SEP; et manque de crédits ou de fonds de démarrage.

Malgré ces obstacles, il y a beaucoup d'espoir que les programmes SEP soient modifiés pour les rendre opérant pour les pauvres. L'attention des pouvoirs politiques pour les programmes SEP dans de nombreuses nations s'est portée vers l'identification des réformes nécessaires à l'accroissement de leur potentiel pour la réduction de la pauvreté. Ce n'est pas un fait du hasard si bon nombre des changements du domaine de la gouvernance défendues dans ce rapport comme mesures favorables aux pauvres, telles que l'institution d'une base de gestion sécurisée et la promotion d'institutions communautaires à la base qui puissent négocier et représenter les intérêts de pauvres, sont précisément les mêmes changements nécessaires pour rendre les programmes SEP plus performants dans le domaine de la réduction de la pauvreté.

LA NATURE ENTRE DES MAINS LOCALES

Le cas de l'expérience de conservation de la Namibie

LA NAMIBIE EST UN PAYS DE DUNES, DE SAVANES BOISÉES, DE PLAINES ÉTENDUES et de vallées dont la beauté est frappante. Sa population peu nombreuse mais en expansion de 1,8 million d'habitants dépend fortement des ressources naturelles pour la nourriture et les moyens d'existence. Des aires étendues, principalement dans les plaines giboyeuses du nord, sont gérées en commun par plus d'une douzaine de groupes ethniques différents.

Au début des années 1980, les écosystèmes se dégradèrent rapidement dans le Nord, sous l'effet d'un braconnage rampant de l'éléphant pour son ivoire et du rhinocéros pour sa corne et d'une surexploitation sévère de terres exposées à la sécheresse. Les populations de la faune namibienne de renommée mondiale plongèrent, y compris celles d'éléphants du désert, de rhinocéros noirs, de zèbres, de lions, d'impala et d'oryx.

Au milieu des années 1980, un programme anti-braconnage innovateur développé par l'expert Namibien en conservation Garth Owen-Smith offrait un premier cadre d'application de mesures de conservation à base communautaire. Il conquist la confiance des chefs traditionnels de la région de Kunene qui acceptèrent de recruter du personnel local comme garde-chasses communautaires et de travailler avec les ONG locales à la promotion d'un sens accru de la gestion de la faune.

Entre temps la Direction Namibienne de la conservation de la nature (présentement Ministère de l'Environnement et du tourisme – MET) accordait aux fermiers blancs détenteurs d'un titre de propriété inaltérable des droits d'exploitation de la faune. Les propriétaires de fermes privées étaient autorisés à exploiter de manière durable la faune pour les produits de la chasse, les chasse aux trophées, et le tourisme.

Suite à l'indépendance, ces deux modèles formèrent la base de l'action du gouvernement qui étendit les mêmes types de droits dont jouissaient les fermiers aux personnes vivant sur les terres communautaires. Le décret sur la conservation de la nature de 1996 permit l'instauration d'aires de conservation – des aires à l'intérieur des terres appartenant à l'État qui font

l'objet d'une publication dans le journal officiel – à travers le programme namibien de gestion des ressources naturelles à base communautaire.

L'instauration des aires de conservation par la Namibie figure parmi les efforts à succès les plus importants enregistrés au niveau des pays en développement en vue de décentraliser la gestion des ressources naturelles et combattre du même coup la pauvreté. En fait, elle constitue une des démonstrations à la plus grande échelle de ce qui est appelé "gestion des ressources naturelles à base communautaire" (GRN BC) et la responsabilisation des communautés locales avec l'accord de l'État.

La plupart des aires de conservation en Namibie sont gérées par des comités élus au sein des populations locales, auxquels l'État transfère des droits d'usage sur la faune dans le périmètre de ces aires de conservation. Une assistance technique à la gestion des aires de conservation est assurée par des cadres de l'administration et des organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales. A la fin 2004, 31 aires de conservation étaient opérationnelles sur 7,8 millions d'hectares de désert, de savane, et de zones boisées occupées par 98 000 personnes. Cinquante autres aires étaient en cours de développement.

Pour être qualifiées, les communautés faisant acte de candidature devaient définir les limites de l'aire de conservation, élire un comité représentatif de gestion de ladite aire de conservation, lui négocier une constitution légale, apporter les preuves de la capacité du comité à gérer des fonds, et produire un plan acceptable de redistribution équitable des bénéfices liés à la faune. Une fois approuvées les aires de conservation immatriculées

acquière des droits à un quota de prélèvement durable de faune fixé par le ministère. Les animaux peuvent être soit vendus aux sociétés amateurs de trophée de chasse, soit chassés par la communauté et leur viande consommée par celle-ci. En tant qu'entités légales, les aires de conservation peuvent également entrer en contrat avec les agences touristiques.

Les quatre premières aires de conservation ont été légalement reconnues en 1998. En Octobre 2004 il y en avait 31, avec 31 000 membres inscrits répartis sur six zones géographiques. Les comités de gestion des aires de conservation ont également signé 18 accords conjoints avec des agences privées de chasse safari ou de tour-opérateurs.

Cette expansion rapide peut être attribuée à une combinaison de facteurs. La clairvoyance du gouvernement et l'enthousiasme des communautés étaient les plus importants de ces éléments. Mais un facteur tout aussi important était l'engagement ferme des organisations d'appui. Connues sous le nom collectif de NACSO – Association nationale des organisations d'appui à la GRN BC – celles-ci comptaient l'Université de Namibie et 12 ONG nationales.

L'initiative expérimentale de la Namibie en gestion des ressources naturelles par les populations elles-mêmes s'est soldée par des gains remarquables pour la faune. Les populations d'éléphants, de zèbres, d'oryx et de springboks ont connu une augmentation de plusieurs fois leurs effectifs initiaux sur de nombreuses aires de conservation suite à la chute du braconnage et de la chasse illégale. Le Nord-ouest de la Namibie se vante actuellement d'avoir la plus grande population de rhinocéros noirs en liberté, tandis que le gibier sur la vaste aire de conservation de Nyae Nyae s'est accru de six fois depuis 1995. Dans les plaines inondables de l'Est de Caprivi les migrations saisonnières

de gibier entre le Botswana et la Namibie ont repris pour la première fois depuis le début des années 1970.

Les bénéfices pour les populations humaines sont également bien nets, bien que variant selon les aires de conservation. Plus de 95 000 Namibiens ont bénéficié d'une manière ou d'une autre de retombées depuis 1998, selon l'Agence des États-unis pour le développement international (USAID), un bailleur et un supporter de l'effort de conservation. Ces bénéfices comprennent des postes d'emploi, la formation, la viande de gibier, des dividendes en monnaie cash, et des avantages sociaux tels que les améliorations de l'école, ou la maintenance de l'approvisionnement en eau financés par les revenus de la conservation.

En tout, en 2004, les revenus du programme à l'échelle nationale de la GRN BC ont atteint 14,1 million de \$Namibiens, contre 1,1 million en 1998. De ce montant, 7,25 millions de \$Namibiens ont été redistribués aux communautés sous forme de dividendes cash et de programmes sociaux, le reste allant à des ménages individuels sous forme de rémunérations liées à des emplois ou à des entreprises de conservation. Les chalets pour Touristes, les camps, services de guide, et les activités liées telles que la production d'articles d'artisanat ont employé 547 personnes locales à plein temps et 3 250 à temps partiel. En tout, 18 aires de conservation ont reçu un flux substantiel de revenu cash, atteignant en moyenne 217 046 \$Namibiens en 2004.

Une étude de la Banque mondiale de 2002 portant sur 1192 ménages en Caprivi et en Kunene a montré une répartition équitable des bénéfices entre les membres des communautés sur l'aire de conservation. A Kunene les chercheurs ont enregistré un progrès positif de 29% sur le revenu per capita du à une combinaison des effets directs et indirects de la gestion des ressources naturelles à base communautaire, et cela compte non tenu des bénéfices non monétaires tels que la viande de brousse. Ces conclusions suggèrent que les aires de conservation de Namibie ont commencé à jouer un rôle significatif dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

DÉCOMPOSITION DES REVENUS DE LA CONSERVATION, 2003

Sources de revenus en cash et en nature pour les aires de conservation et leurs membres, par pourcentage

Entreprises de tourisme à base communautaire et sites de camps	36%
Entreprise conjointe de tourisme	27%
Chasse aux trophées	17%
Vente de paille – pour couverture en chaume	7%
Vente d'articles d'artisanat	4%
Distribution de viande de gibier	3%
Don de gibier	2%
Gibier privé	1%
Vente de gibier sur pied	1%
Intérêt généré	1%
Divers	1%
Total	100 %

CONSULTER LE RAPPORT COMPLET POUR UNE DÉCOUVERTE PLUS APPROFONDIE DES ÉTUDES DE CAS

Plus d'eau, plus de richesses à Darewadi, Inde

Gestion des ressources en eaux par les villages eux-même pour la conservation des ressources naturelles et améliorer les moyens d'existence.

Régénérescence des zones boisées: le projet HASHI de Tanzanie

Restauration des zones boisées sur la base des pratiques traditionnelles de restauration de la végétation dans des espaces clos protégés.

Porter témoignage: responsabilisation des communautés indonésiennes pour combattre la coupe illégale du bois de forêt

Formation des populations dépendant de la forêt à la documentation des pratiques illégales de coupe du bois.

De village en village: Restauration des zones de pêche côtières de Fiji

Restauration des ressources côtières en combinant les pratiques de conservation traditionnelles avec les techniques modernes en vue de créer des aires marines gérées localement.

DERNIÈRE LIGNE: PRINCIPAUX MESSAGES VÉHICULÉS PAR *RESSOURCES MONDIALES 2005*

LES ÉCOSYSTÈMES PEUVENT CONSTITUER UNE VOIE VERS LA CRÉATION DE RICHESSE LORSQUE LA BONNE GOUVERNANCE RESPONSABILISE LES PAUVRES. Les moyens d'existence des pauvres peuvent être renforcés par une ingestion de valeurs plus importantes des écosystèmes. Mais cela ne peut se produire que là où des pratiques de bonne gouvernance prévalent. Cela veut dire gérer les écosystèmes de manière durable et garantir l'accès, donner la parole, et assurer la participation aux pauvres. En d'autres termes, il existe un potentiel puissant dans la nature pour la réduction de la pauvreté, mais seulement si nous faisons effectivement face à la question de la nature du pouvoir – la gouvernance relative aux ressources – afin que les pauvres puissent tirer profit des avantages des écosystèmes.

Revenu de l'environnement

1. Le revenu de l'environnement est crucial pour les moyens d'existence des pauvres en milieu rural. Le revenu de l'environnement – cash ou équivalent en services et matériel dérivé directement des écosystèmes naturels, y compris les agroécosystèmes – est un facteur significatif dans l'économie des ménages de la plupart des pauvres en milieu rural des pays en développement. Avec une meilleure gouvernance, le revenu de l'environnement tiré des fermes, de la forêt, de la faune, et du poisson peut croître. Une meilleure gouvernance fait souvent la différence entre simple survie et accumulation de richesse.

2. La richesse tirée des ressources de la nature a échappé aux pauvres. L'environnement constitue déjà une source de grande richesse pour une minorité. Dans chaque pays, on peut citer des exemples d'élites tirant une belle richesse de l'exploitation des ressources naturelles. Mais l'exploitation des ressources naturelles n'a généralement pas contribué à la réduction de la pauvreté. Seul un changement de gouvernance – un changement dans la manière dont les pauvres accèdent aux

ressources naturelles et aux décisions entourant leur utilisation – va changer les données de cette équation.

3. Un accent particulier sur la gouvernance environnementale apporte un appui aux mesures en faveur de la lutte contre la pauvreté. Maximiser des revenus réguliers de l'environnement ne constitue pas en soi une solution globale à la pauvreté. Mais c'est une légitime et importante voie d'entrée dans un état de revenus plus stables et de participation plus importante à l'économie de marché des nations. Il peut apporter un appui à d'autres stratégies de création d'emploi, et à des programmes d'expansion économique.

4. Transformer l'accès aux ressources en richesse requiert de bons modèles commerciaux. Les pauvres ont besoin d'assistance pour commercialiser leur capital d'origine écosystémique. Cela signifie meilleur marketing, formation de coopératives de producteurs, partenariat avec le secteur privé, et une meilleure infrastructure de transport. Les pauvres doivent capter une part plus importante de la chaîne de valeur de biens issus des ressources naturelles extraites ou récoltées.



5. Les Objectifs du Millénaire pour le développement – réduire la pauvreté et la faim, améliorer l'eau et l'assainissement, réduire les maladies – ne seront pas atteints sans une attention plus grande pour l'environnement. Du fait de la dépendance des pauvres des revenus de l'environnement, les OMD ne pourront jamais être atteints pleinement sans une exploitation de la puissance des écosystèmes à des fins de création de richesse.

6. En fait, la pauvreté peut bien prendre de l'ampleur sans une plus grande attention accordée à l'environnement. Faute de faire face à la question de dégradation de l'état des écosystèmes, la pauvreté prendra de l'ampleur. Si les écosystèmes sur lesquels reposent le plus fortement les pauvres pour leur subsistance et leurs revenus continuent de décliner au rythme actuel (ou faute pour les pauvres de capter les revenus provenant de ces écosystèmes) un nombre plus important de personnes tomberont en état de pauvreté, et la perspective d'atteinte des OMD s'éloignera.

Une gouvernance favorable aux pauvres

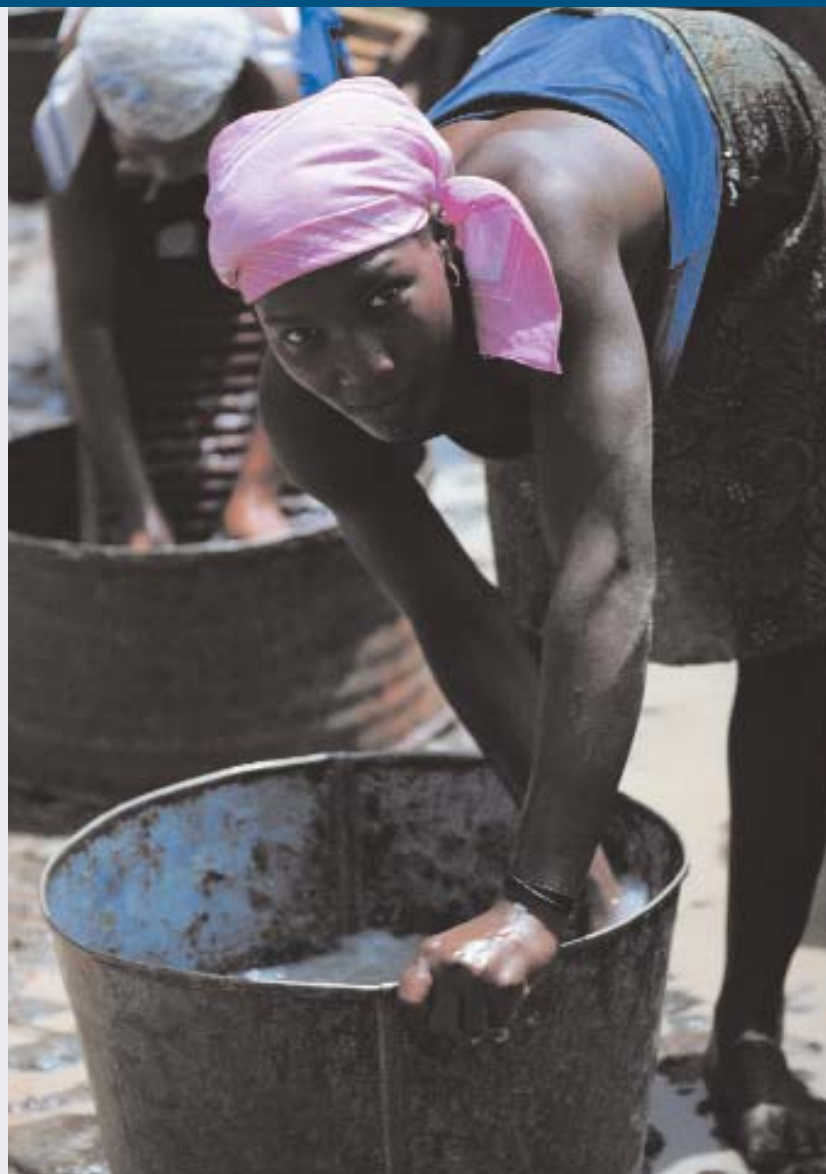
7. Base de gestion, accès, représentation, décentralisation – tels sont les changements requis pour octroyer le pouvoir aux pauvres. Une gouvernance favorable aux pauvres doit impliquer des progrès dans les aspects critiques de gestion des ressources naturelles, l'accès à la prise de décision et à l'information, la participation et la représentation, et la décentralisation de l'autorité.

8. Les pauvres ont besoin de droits sur les ressources. Les droits de propriété et d'usage des ressources – ce que nous appelons la gestion des ressources – sont cruciaux pour l'accès aux richesses des écosystèmes. Ainsi, la réforme de la base de gestion est la première priorité qui permet de rendre la gouvernance favorable aux pauvres.

9. La gestion des ressources naturelles à base communautaire peut être favorable aux pauvres. La GRN BC a un potentiel énorme d'accroissement des revenus de l'environnement pour les ménages pauvres. Mais pour servir les pauvres, une attention particulière doit être accordée à l'implication des pauvres dans les décisions concernant les communautés, et à la redistribution équitable des bénéfices.

10. Les ressources objet de propriété commune constituent un capital essentiel. Les pauvres ont besoin de la capacité et de l'autorité pour déterminer le mode de gestion de leurs ressources et pour en tirer bénéfice. Pour les ressources possédées en commun, cela signifie que l'État doit formuler des accords de partage du pouvoir qui confèrent aux communautés pauvres des droits légaux à cet effet.

11. Plus de démocratie à travers une concentration sur l'environnement et la réduction de la pauvreté. La nature



est un point d'entrée à la bonne gouvernance. Dans la mesure où les pauvres accordent une importante valeur aux revenus de l'environnement, ils se soucient des décisions prises dans le domaine de l'environnement. Faire des progrès dans le secteur de l'environnement renforce l'argument de la gouvernance démocratique dans son sens le plus large.

12. Une réglementation en faveur des pauvres nécessite des réformes politiques. S'attaquer à la pauvreté suppose un changement politique qui permette une réforme foncière, financière, fiscale, et politique dans un certain nombre de secteurs liés aux ressources. Les ressources naturelles sont des commodités politiques qui ne peuvent être considérées de manière trop étroite. L'approche pauvreté-gouvernance-environnement (de la base vers le sommet) doit être portée à un niveau supérieur dans le calendrier global de la politique.

Responsabiliser les pauvres avec des droits sur les ressources peut leur permettre de mieux gérer les écosystèmes et accroître de manière significative leurs revenus de l'environnement.





PROGRAMME DES NATIONS-UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le Programme des Nations-unies pour le développement (PNUD) est le réseau de développement mondial des Nations-unies, une organisation qui se fait l'avocat pour le changement et la connexion des pays au savoir, à l'expérience, et aux ressources en vue d'aider les hommes à se bâtir une vie meilleure. Le PNUD est actif sur le terrain dans 166 pays, travaillant avec eux sur leurs propres solutions aux défis de développement d'envergure mondiale et nationale. Dans leurs efforts de développement de leur capacité locale, ils s'appuient sur le staff du PNUD et son large éventail de partenaires.

Les leaders de la planète se sont engagés à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement, y compris la cible brûlante de réduction de la pauvreté de moitié en 2015, avec un engagement ferme à assurer la durabilité environnementale. Le réseau du PNUD relie et coordonne les efforts visant ces objectifs aux niveaux mondial et national.

Le centre d'intérêt du PNUD est d'aider les pays à bâtir et partager des solutions aux défis de gouvernance démocratique, de réduction de la pauvreté, de la prévention des crises et de la reconstruction, de l'énergie et de l'environnement, et du VIH/SIDA.

Le PNUD assiste les pays en développement à mobiliser l'aide par attraction, et à l'utiliser efficacement. Dans toutes ses activités, le PNUD encourage la protection des droits humains et la promotion de la capacité d'auto-prise en charge des femmes.

Visiter le site web du PNUD à l'adresse: <http://www.undp.org>

PROGRAMME DES NATIONS-UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Le programme des Nations-unies pour l'environnement (PNUE) a été établi en 1972 en tant que conscience environnementale des Nations-unies.

Le PNUE a créé la base d'une action étendue et coordonnée au sein du système des Nations-unies sur les problèmes de l'environnement. La mission du PNUE est de prendre la direction et encourager le partenariat autour de la protection de l'environnement en suscitant, informant et donnant la capacité aux nations et aux peuples d'améliorer leur qualité de vie sans compromettre celle des générations futures. Une des fonctions essentielles du PNUE est la promotion de la science de l'environnement et son information.

Le PNUE a toujours reconnu que l'environnement est un système de relations ayant entre elles des interactions qui touchent tous les secteurs. Il met l'accent entre autres sur l'environnement pour le développement. Le PNUE entretient des partenariats avec les autres corps du système des nations-unies disposant de compétences complémentaires et de la capacité de délivrer, et renforce la participation du secteur privé, de la communauté scientifique, des ONG, des jeunes, des femmes et des organisations sportives dans l'atteinte des objectifs de développement durable.

Le PNUE tire sa force et son influence de l'autorité inhérente à sa mission – la gestion de l'environnement. Le PNUE a joué et continuera de jouer un rôle pivot dans l'art de se préoccuper de l'environnement pour le futur.

Visiter le site web du PNUE à l'adresse: <http://www.unep.org>

LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Fondé en 1944, le Groupe de la Banque mondiale comprend cinq institutions étroitement associées: la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, (BIRD); l'Association internationale pour le développement (IDA), la Société financière internationale (SFI), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et le Centre de règlement des litiges d'investissement (CRLI).

La Banque mondiale est la plus importante source d'assistance pour le développement au monde, distribuant près de 30 milliards de dollars par an sous forme de prêts à ses pays clients. La banque use de ses ressources financières, de son personnel hautement qualifié et de sa base de connaissances étendues pour assister individuellement chaque pays en développement sur la voie d'une croissance stable, durable et équitable. L'accent primordial est mis sur l'appui aux personnes et aux pays les plus pauvres, mais pour tous ses clients, la Banque insiste sur le besoin de:

- Investir dans l'homme, particulièrement dans sa santé de base et son éducation
- Protéger l'environnement
- Soutenir et encourager le développement de l'entreprise privée
- Renforcer la capacité des gouvernements à délivrer des services de qualité, efficacement et en toute transparence
- Promouvoir les réformes en vue de créer un environnement macro-économique stable, incitatif pour l'investissement et la planification à long terme
- Se focaliser sur le développement social, l'inclusion, la gouvernance, et le renforcement institutionnel en tant qu'éléments clés de réduction de la pauvreté.

Visiter le site de la Banque mondiale à l'adresse <http://www.worldbank.org>

INSTITUT DES RESSOURCES MONDIALES (WRI)

L'Institut des ressources mondiales va au-delà de la recherche pour créer des voies pratiques pour la protection de la planète Terre et améliorer la vie des hommes. Sa mission est de transformer la société humaine pour qu'elle adopte un mode vie qui protège l'environnement de la planète Terre et sa capacité de satisfaire les besoins et les aspirations des générations présentes et futures.

Pendant plus de 20 ans, WRI a démontré son engagement pour aider à trouver des solutions à ces défis colossaux de l'environnement d'envergure mondiale. Le travail de WRI est concentré sur le progrès en vue d'atteindre quatre objectifs:

- Des écosystèmes sains: inverser la dégradation rapide des écosystèmes et assurer leur capacité à offrir aux hommes les biens et services dont ils ont besoin.
- Un climat stable: Protéger le système de climat au niveau mondial de tout préjudice additionnel dû aux émissions de gaz à effet de serre, et aider l'humanité et le monde naturel à s'adapter au changement climatique inévitable.
- Une entreprise durable: Bien présenter les marchés et l'entreprise en vue d'étendre l'opportunité économique et protéger l'environnement.
- Un accès assuré à l'information environnementale et aux décisions: Garantir l'accès du public à l'information et aux décisions relatives aux ressources naturelles et à l'environnement.

WRI est accessible en ligne à l'adresse <http://www.wri.org> et à l'adresse <http://earthtrends.wri.org>

Guide de
lecture de

RESSOURCES MONDIALES 2005

Programme des
Nations-Unies pour
le développement

Programme des
Nations-unies pour
l'environnement

Banque mondiale

Institut des
ressources
mondiales

LES ÉCOSYSTÈMES SONT – OU PEUVENT ÊTRE – LA RICHESSE DES PAUVRES. Pour une majorité des 1.1 milliard de personnes vivant dans un état de pauvreté sévère, la nature constitue un cordon ombilical au quotidien – un capital pour ceux qui ont peu d'alternatives pour les autres moyens matériels. Ceci est particulièrement vrai pour les pauvres en milieu rural, qui comptent les trois quarts de tous les ménages pauvres à travers le monde. Le prélèvement des produits de la forêt, des zones de pêche, et des champs de culture constituent la principale source de revenu en milieu rural, et un refuge lorsque les autres sources d'emploi sont ébranlées. Cependant les programmes de réduction de la pauvreté manquent souvent de prendre en compte le lien étroit qui existe entre l'environnement et les moyens d'existence des pauvres en milieu rural. Par conséquent le potentiel des écosystèmes dans toute son ampleur, en tant que capital de création de richesses pour les pauvres – et non pas tout juste comme un mécanisme de survie – demande encore à être efficacement exploité.

La thèse développée par *Ressources mondiales 2005* est que le revenu provenant des écosystèmes - que nous appelons Revenu de l'environnement - peut agir comme un tremplin fondamental vers la responsabilisation économique ou l'auto-prise en charge des pauvres en milieu rural. Cela exige des pauvres une gestion des écosystèmes de manière à leur garantir une productivité stable dans le temps. Des écosystèmes productifs, voilà la base d'un flux durable de revenus de la nature.

Mais pour que les pauvres tirent profit de ces revenus, ils doivent être capables de profiter des bénéfices d'une bonne intendance de ces mêmes ressources. Malheureusement, les pauvres occupent rarement une telle position d'autorité vis-à-vis des ressources naturelles. Une gamme d'échecs dans la gouvernance entrent généralement en ligne de compte: absence de propriété légale et d'accès aux écosystèmes, marginalisation politique, et exclusion du circuit de prise de décision qui affectent le mode de gestion de ces mêmes écosystèmes. Si on ne fait pas face à ces échecs, il y a peu de chances d'utiliser le potentiel économique des écosystèmes pour réduire la pauvreté en milieu rural.

Ressources Mondiales 2005 détaille les étapes nécessaires à la responsabilisation des pauvres en vue d'utiliser les écosystèmes à la fois de manière sage et pour la création de richesses. Sur la base d'exemples et d'études de cas, le rapport trace la voie vers un flux accru de revenus de l'environnement. A la pointe du développement durable, il expose les changements de gouvernance nécessaires à l'octroi aux pauvres de la capacité légale, financière et de gestion pour une exploitation de la nature dans le but de créer de la richesse sans épuiser la base fragile de la ressource.

Onzième dans la série "Ressources mondiales", *Ressources Mondiales 2005* présente également une riche gamme de statistiques relatives aux tendances environnementales, sociales, et économiques actuelles dans plus de 150 pays. Il rend accessible et interrogeable en ligne la base de données entière sur les ressources mondiales à partir du site web associé Earth Trends à l'adresse <http://www.earthtrends.wri.org>.

Pour commander l'ouvrage, veuillez visiter le site web de WRI à l'adresse <http://www.wristore.com>

ISBN 1-56973-624-3

ISBN 1-56973-624-3



9 781569 736241

